

Compte rendu d'activité 2024





P 6 → MISSIONS CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

P10 > CASTANET-LE-HAUT

P12 > LOUPIAN

P14 > MONTELS



P 16 → MISSIONS FORMATION ET INFORMATION

P18 > « LE PAYSAGE, L'ÉLU.E
ET LE PROJET LOCAL »



P 20 → MISSIONS CONSEIL AUX PORTEURS DE PROJET

P22 > CONSEIL
AUPRÈS DES CAVEAUX
ENOTOURISTIQUES

P23 > VÉGÉTALISATION
DE L'AGORA DE LA DANSE
À MONTPELLIER



P 24 → MISSIONS SENSIBILISATION ET INFORMATION

P26 > J'PEUX PAS...
J'AI ARCHI !

P28 > EMPREINTES
HUMAINES...
AU FIL DU RIVAGE



P 32 → PARTENARIATS

P34 > ATELIER HORS
LES MURS POUR
LES « PETITES
VILLES DE DEMAIN »

P36 > QUELLES CLÉS
POUR LE SOL ?



P 38 → VIE DU CAUE

P38 > LE CAUE AU NIVEAU
NATIONAL ET RÉGIONAL

P39 > L'ÉQUIPE,
SA FORMATION, LES LOCAUX
ET LOGICIEL

P40 > L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE

P41 > LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION

P42 > LE COMPTE
DE RÉSULTAT

RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE



Comme chaque année, je vous invite à découvrir à travers ce nouveau rapport d'activité, les actions engagées en 2024 par le CAUE de l'Hérault.

Vous avez été nombreux à nous faire confiance et à plébisciter nos compétences, tout au long de cette année riche d'actions, pour lesquelles l'ensemble de l'équipe du CAUE n'a rien lâché avec la nécessité d'aller au-delà d'un constat qui, s'il peut parfois apparaître comme complexe, voire sombre, n'a en rien entaché la volonté de s'engager dans des processus d'évolution positive.

Le CAUE a œuvré pour une transformation profonde, qui s'applique tant à soi, qu'au groupe ou à l'organisation mais qui surtout vient servir notre territoire héraultais, qui avec l'arrivée de nouveaux collaborateurs suite à des départs, a permis de donner un nouvel élan et jeunesse au CAUE.

La volonté d'éveiller les sensibilités, les responsabilités et d'améliorer les pratiques est une démarche essentielle portée quotidiennement par l'équipe du CAUE pour prendre soin des territoires et de leurs habitants humains et non-humains. En effet, l'accent est aujourd'hui mis sur les sujets

tels que les sols, la biodiversité, la nature en ville pouvant venir en réponse aux adaptations à faire au regard du changement climatique, devant permettre d'ouvrir les esprits à de nouvelles perspectives, de développer l'empathie, de cultiver une conscience accrue de son environnement et des impacts des choix qui seront faits.

Que doit-on favoriser ? Au détriment ou pour œuvrer en faveur de qui, de quoi ? Sachant que des prises de conscience générées par les formations, ateliers, expositions, animations découlent l'acte concret vertueux.

De nombreuses collaborations ont été menées avec les acteurs présents tant à l'échelle du territoire départemental qu'à l'échelle régionale ou nationale embrassant de nombreux sujets tels que les enjeux climatiques, patrimoniaux, de sobriété foncière et sociétaux.

Le désir d'être au service du "faire ensemble" par le dialogue, l'échange, l'écoute pour s'accorder sur les intérêts, les besoins et attentes divergentes, différentes et parfois antagonistes sont autant de prises de position qui ont pu être choisies par la direction et son équipe avec énergie pour penser et agir pour un monde pluriel vivable.

Vous avez cette année encore pu faire appel en nombre au CAUE et avez raison de nous solliciter sur de nombreux sujets où la nature prend de plus en plus de place, justifiant le renforcement de l'équipe au niveau paysager.

Quarante-six ans après notre création, notre expérience de terrain fait du CAUE un interlocuteur de choix et un acteur majeur pour vous accompagner.

Si aujourd'hui "ça chauffe", à des tas de niveaux, le CAUE continuera d'agir au plus près des interrogations de nos nombreux publics.

Vous souhaitant une belle découverte de nos activités à travers ce document, je ne peux que vous encourager à m'accompagner dans la défense des valeurs et actions portées par le CAUE.

Julie Garcin Saudo
Présidente du CAUE De l'Hérault

LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT AU SERVICE DES TERRITOIRES

UN OBJECTIF

La loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 a créé les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, organismes départementaux, qui assument des missions de service public dans une dynamique d'expertise et un esprit associatif.

Il a pour vocation d'améliorer la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale :

— En intervenant auprès des élus, des maîtres d'ouvrage publics et privés et des professionnels pour que tout projet d'aménagement et de construction fasse l'objet d'une démarche de qualité.

— En favorisant la participation des habitants à l'élaboration de leur cadre de vie.

«La sensibilisation, l'information, la pédagogie, l'accompagnement et la formation sont les outils privilégiés du CAUE.»

UN ORGANISME DÉPARTEMENTAL AVEC UN STATUT ASSOCIATIF

Créé à l'initiative du Conseil départemental le 8 mars 1979 dans le cadre de la loi sur l'Architecture, le CAUE est présidé par un élu. Ses statuts sont définis par un décret.

La gouvernance du CAUE est assurée par un conseil d'administration où sont représentés les élus, les services extérieurs de l'Etat, les organisations professionnelles, les associations et les personnes qualifiées.

Son assemblée générale regroupe l'ensemble des adhérents: communes, groupements de communes, organisations professionnelles, organismes départementaux et consulaires, associations...

Le CAUE est investi d'une mission d'intérêt public, dans un cadre et un esprit associatif qui excluent toute maîtrise d'œuvre.

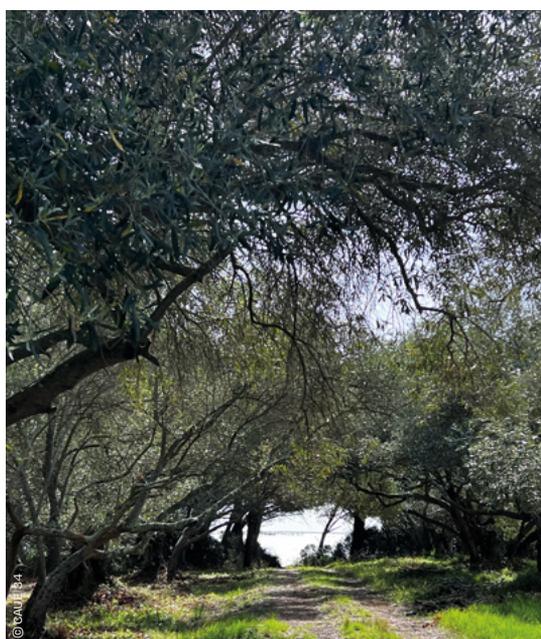
Son financement :

— Une fraction de la part départementale de la taxe d'aménagement, votée par le Conseil départemental, perçue sur les permis de construire et autres autorisations d'urbanisme.

— Les cotisations de ses adhérents.

Le CAUE participe à la solidarité territoriale entre espaces urbains et ruraux, entre acteurs publics et privés, assurant un conseil indépendant, proposant un apport de compétences pluridisciplinaires et une expérience de terrain depuis 45 ans.

Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture - Article 7 : *«Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. Il contribue, directement ou indirectement à la formation et au perfectionnement des élus, des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction .../... ses interventions sont gratuites.»*



« L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public... »

Loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture, article 1

POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE

SES QUATRE MISSIONS

— Pour les collectivités territoriales

Des conseils et un accompagnement dans tous les projets et démarches d'aménagement du territoire.

— Pour les professionnels, les élus et les maîtres d'ouvrage publics

Des formations dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement.

— Pour les maîtres d'ouvrage privés, les particuliers désirant construire ou réhabiliter

— Pour le grand public

Sensibilisation à la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Des conseils pour une meilleure prise en compte de la qualité architecturale et environnementale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant.

UNE SPÉCIFICITÉ D'INTERVENTION

— Une expertise professionnelle

L'équipe permanente est composée de professionnels de disciplines diverses - architecture, urbanisme, paysage, environnement, communication - qui ont développé des compétences spécifiques, liées aux approches globales et transversales de l'aménagement, aux démarches environnementales et aux pratiques pédagogiques.



— Une connaissance du territoire

Un ancrage local et une longue expérience du conseil aux élus territoriaux sur le terrain, une culture pluridimensionnelle de l'aménagement et une approche interdisciplinaire, mêlant architecture, urbanisme, paysage, écologie, patrimoine et énergie font du CAUE un acteur de terrain particulièrement pertinent.

— Un acteur culturel au service de la démocratie locale

Le CAUE s'efforce de développer, auprès de tous les acteurs de l'aménagement - des décideurs aux usagers - une exigence de qualité afin de leur donner les moyens de jouer leur rôle avec pertinence et efficacité et de les responsabiliser dans l'élaboration d'un cadre de vie collectif et partagé.

MISSIONS

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



AMÉNAGER SA COMMUNE, SON TERRITOIRE

Le CAUE conseille et accompagne communes et groupements de communes dans toutes les démarches touchant à l'aménagement du territoire : espace et équipement publics, centre ancien, patrimoine urbain, bâti et paysager, programmation architecturale et urbaine, restructuration, réinvestissement et développement urbains, aménagement paysager, etc. En 2024, le CAUE a effectué **105** accompagnements, issus du prolongement d'action ou nouvelles demandes.

DEUX NIVEAUX D'INTERVENTION POSSIBLES :

- Les missions « courtes » qui comprennent une visite, une réunion de travail et une note rédigée avec avis, recommandations et informations adaptées;
- Les missions d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage sur plusieurs mois qui établissent sur la base d'un diagnostic sommaire, enjeux et objectifs, une aide à la rédaction de cahier des charges et à la consultation pour le choix de professionnels adaptés... Une convention définit les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre et les délais de réponse. **16** nouvelles conventions ont été signées en 2024, dans le prolongement des **38** jusque-là engagées et en cours.

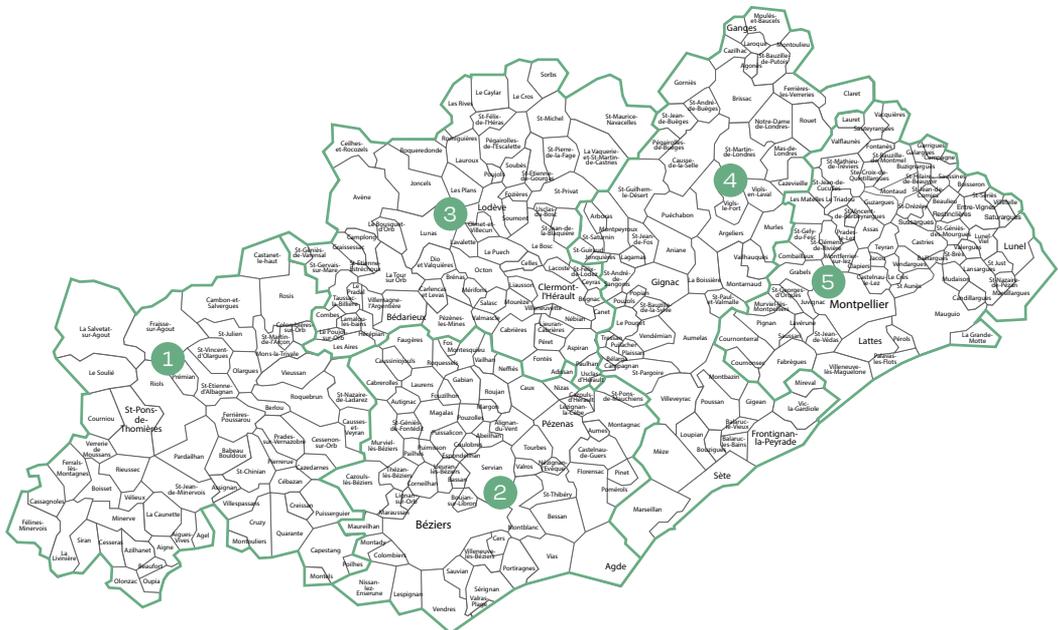
UNE AIDE À LA DÉCISION

Acteur de terrain, le CAUE apporte aux élus territoriaux une aide à la décision. Ses interventions excluent toute maîtrise d'œuvre. Son expertise professionnelle s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'architectes, urbanistes, paysagistes qui développent des approches transversales et environnementales. Il travaille sur l'équilibre des territoires, la cohérence de l'aménagement et la mémoire des lieux. À l'interface des différents acteurs, des décideurs aux usagers, le CAUE propose un travail d'animation, de médiation. Il privilégie les approches partenariales.

UNE ORGANISATION RÉPARTIE EN CINQ SECTEURS SUR LE TERRITOIRE DÉPARTEMENTAL

Toutes les demandes des collectivités territoriales héraultaises sont étudiées au sein de l'équipe. Les interventions sont coordonnées dans un souci d'évaluation et de planification des réponses.

Chaque secteur est plus particulièrement confié à un architecte ayant des compétences en matière d'urbanisme et de paysage. Ce référent connaît son territoire et il assure les contacts avec les représentants des collectivités.



COORDINATION & APPUI :

Florence Fombonne Rouvier directrice du CAUE, géographe-urbaniste

EN APPUI // PÔLE PAYSAGE ET TRANSITION

Serena Palazzi responsable du pôle, architecte et paysagiste conseillère
 Julie Chauvel paysagiste conseillère
 Jérémy Di Stefano paysagiste conseiller

RÉFÉRENTS DES 5 SECTEURS :

- SECTEUR 1 / Alain Pérez Architecte et urbaniste conseiller
- SECTEUR 2 / Mickaël Arjona Architecte conseiller
- SECTEUR 3 / Patrick Buffard Architecte et urbaniste conseiller
- SECTEUR 4 / Lydie Champonnois Architecte et urbaniste conseillère
- SECTEUR 5 / Xavier Mestre Architecte et urbaniste conseiller

INTERVENTIONS MENÉES EN 2024

LÉGENDE :

XXXXX (sous-titrage en vert clair) → nom des collectivités faisant l'objet de convention d'accompagnement



→ zoom.

CD: Conseil Départemental

DDTM: Direction Départementale des Territoires et de la Mer

DREAL: Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

EPFOC: Établissement Public Foncier Occitanie

HI: Hérault Ingénierie

MCE: Maîtrise d'œuvre

PVD: Petites Villes de Demain

UDAP: Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine

VDA: Village D'Avenir

3M: Métropole Montpellier Méditerranéenne

DANS LE DOMAINE DE L'ARCHITECTURE, DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS



CASTANET-LE-HAUT — Restructuration d'un îlot dégradé. Suivi de la mission du maître d'œuvre en partenariat avec HI.

CAZEDARNES — Création d'une salle communale dans l'ancienne coopérative. Convention d'accompagnement signée. Réflexions préalables engagées.

COLOMBIÈRES-SUR-ORB — Réaménagement de bâtiments communaux. Équipe de maîtrise d'œuvre sélectionnée.

COURNIOU-LES-GROTTES — Restructuration de l'îlot de la mairie et cours d'écoles. Accompagnement en cours.

GANGES — Programme de rénovation des façades en centre ancien. Participation à la commission façades. 10 avis remis / Lien avec PVD.

GRAISSESSAC — Réhabilitation de la maison Castan. Participation au suivi de l'étude d'opportunités.

LE POUGET — Restructuration des écoles et création d'une cantine. Suivi de la mission de programmation, P. Cabanis architecte programmiste.

MIREVAL — Construction d'un local associatif. Avis formulé sur les modalités de consultation d'une équipe de MCE.

NODRE-DAME-DE-LONDRES — Restructuration et extension de l'école communale. Suivi de la mission de programmation. Amottitude programmiste.

OLONZAC — Restructuration d'un îlot urbain dégradé. Convention signée accompagnement à venir.

PÉZÈNES-LES-MINES — Réhabilitation de deux bâtiments communaux en logement. Réflexions en cours faisant suite aux relevés sommaires des bâtiments.

PRADES-SUR-VERNAZOBRE — Réaménagement de bâtiments communaux. Suivi de la mission de maîtrise d'œuvre.

ROUET — Restauration petits patrimoines communaux. Suivi de la mission de MCE confiée à Marilyn GOBIN, architecte du patrimoine.

SÈTE — Étude OPAH communautaire de l'habitat privé. Avis formulés lors des comités de pilotage.

SAINT-BAUZILLE-DE-MONTMEL — Extension et reconstruction de l'école. Suivi de la mission de MCE Romain Jamot architecte mandataire. Partenariat HI.

THÉZAN-LES-BÉZIERS — Aménagement de la cour d'école « Louis Prunet ». Compte rendu transmis.

VALERGUES — Projet de salle intergénérationnelle. Propositions d'aménagement du site et hypothèse de préprogrammation présentées aux élus.

VALERGUES — Réhabilitation partielle de l'îlot de Rédier. Visite de fin de chantier en présence des maîtres d'œuvre Castelnau -Ferri architectes.



VIOL-LE-FORT — Rénovation de la salle polyvalente et agrandissement de la bibliothèque. Rédaction du cahier des charges de définition d'une mission de MCE.

DANS LE DOMAINE DE L'URBANISME

BOISSERON — Projet urbain. Suivi étude hydraulique à l'échelle du village.

BRISSAC — Élaboration du PLU. Avis formulés lors de la présentation du diagnostic et du PADD du projet PLU. (Cabinet ROBIN CARBONEAU).

CAUX — Évolution d'un secteur urbain: réhabilitation des anciennes écoles et création d'un parc. Réflexions préalables à l'aménagement de ces deux sites.

CREISSAN — Étude urbaine en centre ancien. Rédaction du cahier des charges. Architecte Yves Puyo sélectionné, étude terminée. Partenariat HI, Agence AVO, la CCH sud Hérault.

CTÉ DE COMMUNES GPSL — Étude sur le phénomène de la division parcellaire. Suivi de la mission d'étude menée par l'équipe Soler- Chibaudel- Berquet urbanistes associés à EllipSIG sur 4 communes test.

FOUZILHON — Création d'un « Éco quartier ». Participation à l'atelier « Flash » porté par la DDTM.

FRONTIGNAN — Requalification du secteur place de la Liberté et abords de l'église ST-Paul et du secteur des Muriers. Rencontres sur site et rédaction d'une convention d'accompagnement. Élaboration des études préalables.

GIGNAC — Élaboration du Plan Local de l'Habitat. Avis formulés lors des comités techniques et de pilotage.

MARSEILLAN — Restructuration du quartier centre - secteur des écoles. Visites de site et rédaction d'une convention d'accompagnement puis élaboration des études préalables et d'un cahier des charges de définition de la mission de programmation.

MAUGUIO — Révision de PLU. Réunion pour réactualisation du cahier de recommandations paysagères et architecturales pour le site classé des berges de l'étang de l'Or, à prévoir dans la révision du PLU en cours.

MONTPEYROUX — Création d'un quartier de logements en centre village (Z.AC. de la DYSSE). Avis formulés lors des comités de pilotage de la Z.AC.

OLMET-ET-VILLECUN — Création d'un nouveau hameau. Participation à la faisabilité opérationnelle du projet suite aux réflexions préalables.

PAULHAN — Programmation urbaine sur le centre ancien. Participation au suivi de l'étude de faisabilité îlot des Halles.

PUISSERGUIER — Rénovation de l'îlot des anciennes écoles. Suivi de la mission d'étude.

QUARANTE — Étude de définition urbaine. Après réflexions préalables, rédaction d'un cahier des charges pour une étude de définition urbaine.

ROQUESSOLS — Réflexions pour l'urbanisation future du village. Conseils ponctuels sur documents d'urbanisme (PLUi).



ROUJAN — Réflexion sur ouverture à l'urbanisation d'un secteur. Rencontre et visite avec les élus.

SAUSSAN — Création nouveau centre et déplacement équipement sportif. Hypothèses de déplacement des équipements sportifs sur le secteur des Combes et d'aménagement du nouveau centre sur le secteur Joseph Delteil.

SAINT-JEAN-DE-CORNIES — Projet urbain. Participation à l'élaboration du cahier des charges par HI pour une mission d'étude de programmation urbaine et modification du PLU (élaboration d'OAP). Partenariat HI.

VAILHAQUÈS — Projets communaux. Proposition d'une convention d'accompagnement pour la révision du PLU avec l'élaboration de 2 OAP sectorielles.

VENDRES — Accompagnement préalable à la réalisation d'un SAP. Réflexions en cours et participation au suivi.

DANS LE DOMAINE DES ESPACES PUBLICS, DE SITES, MISES EN VALEUR

ANIANE — AMI «Cour Vivante!». Conseils et ateliers de sensibilisation sur l'aménagement de la cour d'école élémentaire.

ASPIRAN — AMI «Cour Vivante!». Conseils et ateliers de sensibilisation sur l'aménagement des cours de l'école élémentaire et maternelle.

ASSAS — AMI «Cour Vivante!». Conseils sur l'aménagement de la cour de l'école élémentaire Assas-Guzargues.

AUMES — Aménagement d'espaces publics. Suivi de l'étude d'aménagement de l'allée des platanes et des espaces publics associés. Agence Traverses urbanisme paysage architecture.

BALARUC-LES-BAINS — Redynamisation-requalification de la rue de la Pompe Vielle et de la placette attenante. Visite sur site et rédaction d'un compte rendu avec proposition d'accompagnement et préconisations.

BESSAN — Requalification d'une traversée de bourg-RD13. Réflexions préalables et élaboration d'un cahier des charges pour une mission de MCE. Partenariat CD34.

CABRIÈRES — Rénovation des espaces publics du village. Compte rendu de visite suite à une nouvelle rencontre avec les élus et HI partenaire.

CANDILLARGUES — Projet urbain et aménagement du centre-ville. Suivi de la mission de MCE portée par ESKIS de requalification des espaces publics du centre ancien. Partenariat HI, CD34. Avis sur aménagement du secteur Saint Corme, Partenariat PVD, DDTM.

CARLENCAS-ET-LEVAS — Aménagement d'espaces publics. Proposition d'accompagnement pour le réaménagement de la place St-Martin et des rues associées en partenariat avec HI.

CTÉ DE COMMUNES SÈTE AGGLO — Étude de valorisation du domaine de Bellevue. Avis formulés lors des comités de pilotage.

COURNIOU-LES-GROTTES — Réhabilitation site touristique de la grotte de la Devèze. suivi de la mission du maître d'œuvre.

COURNIOU-LES-GROTTES — Restructuration de l'îlot de la mairie et cours d'écoles. Conseils et ateliers de sensibilisation sur l'aménagement de la cour de l'école.

LA BOISSIÈRE — Restructuration et réorganisation des équipements publics. Présentation du cahier des charges de définition d'une mission de MCE. Partenariat HI.

LANSARGUES — Requalification des espaces publics du centre. Suivi de la MCE urbaine menée par ATELIER SITES, clôturée par l'inauguration du parc de l'église, en première phase de travaux.

LAVALETTE — Aménagement d'un secteur en entrée de village - création d'une salle des fêtes et mairie. Réflexions préalables et suivi en cours sur la faisabilité réseaux.

LA LIVINIÈRE — Aménagement de la cour d'école. Conseils et ateliers de sensibilisation sur l'aménagement de la cour de l'école.

LESPIGNAN — Restauration d'une tour féodale. CR transmis et convention d'accompagnement à venir.

LIGNAN-SUR-ORB — Revalorisation du centre ancien. 1^{re} rencontre avec les élus effectuée.





ZOOM CASTANET-LE-HAUT

Restructuration d'un îlot dégradé

La commune, 220 habitants, dans les hauts-cantons de l'Hérault, a procédé à l'acquisition d'un ensemble de bâtiments dégradés constituant un îlot pour y créer des logements locatifs. Cette acquisition s'inscrit dans une stratégie communale menée depuis plusieurs années. Une vingtaine de logements est aujourd'hui proposée par la commune en location, à l'année ou périodiquement, avec un emploi dédié à la gestion et à l'entretien de ces logements. La restructuration de cet îlot est pour la commune un projet important mais néanmoins complexe. Dans ce contexte les élus ont sollicité l'accompagnement du CAUE de l'Hérault et d'Hérault Ingénierie.

Au-delà de l'aspect social du projet, des enjeux urbains, architecturaux et environnementaux sont apparus : recyclage d'une friche située en entrée de village, requalification des espaces publics attenants, réemploi des matériaux présents

sur le site comme la pierre, utilisation de matériaux locaux et bio-sourcés dont notamment le bois, Castanet-le-Haut étant une commune forestière...

Le CAUE a dans un premier temps effectué un repérage sur le terrain pour établir un premier état des lieux du site, support d'échange avec les élus sur les enjeux liés au projet. Un scénario schématique a ensuite été ébauché, accompagné d'une approche financière indicative, afin d'appréhender la faisabilité du projet.

Ces préalables ont permis la rédaction du cahier des charges du projet, destiné à l'équipe de maîtrise d'œuvre chargée du projet. Le CAUE a ensuite contribué à l'organisation de la sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre, Hérault Ingénierie assurant l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Aujourd'hui, la mission de maîtrise d'œuvre a été confiée après mise en concurrence à l'atelier LMD architectes (Laura-May Dessagne).



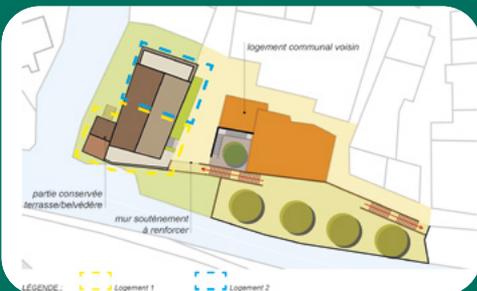
Perspective du projet © LAURA-MAY DESSAGNE ARCHITECTE



Les anciennes bergeries © CAUE 34



Les préconisations pour l'espace public © CAUE 34



Les orientations d'aménagement du site © CAUE 34



**PAROLES
D'ÉLUS**
MAX ALLIÈS,
MAIRE DE
CASTANET-
LE-HAUT,
CONSEILLER
RÉGIONAL

La commune de Castanet-le-Haut investit dans le patrimoine bâti existant depuis des années, afin de proposer une offre de logements de qualité à la location. Dans le bourg centre, un îlot d'anciennes bergeries appartenait à trois propriétaires. Au fil des ans, la commune a procédé à l'acquisition de ces bâtiments dégradés. La situation de cet ensemble, visible à l'entrée du village, méritait une attention particulière. Il s'agit d'un projet de rénovation important pour notre collectivité. Le conseil municipal a décidé de faire appel et de s'appuyer sur les connaissances du CAUE et d'Hérault Ingénierie. La commune a pu bénéficier de conseils en architecture, urbanisme, et des soutiens appréciables sur le plan technique, administratif, réglementaire et juridique.



LOUPIAN — Rénovation des espaces publics du centre ancien. Désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre Atelier Sites, suivi de la mission.

MARSEILLAN — AMI « Cour Vivante ! ». Conseils sur l'aménagement des cours de l'école Marie-Louise Dumas.

MINERVE — Rénovation d'espaces publics du village. Équipe Frédéric FIORE, architecte du patrimoine sélectionnée. Mission de maîtrise en cours.

MIREVAL — AMI « Cour Vivante ! ». Conseils et ateliers de sensibilisation sur l'aménagement des cours de l'école élémentaire et maternelle.

MONTARNAUD — Reconversion d'une cave coopérative et aménagement du site. Validation du programme de EXACT AMO et lancement de la consultation d'une équipe de MCE sous la forme d'un concours d'architecture. Partenariat HI-CD34.

MONTARNAUD — Requalification d'espaces publics. Suivi de la mission de programmation de requalification des espaces publics menée par TRAVERSES mandataire. Partenariat CD34.

MONTARNAUD — AMI « Cour Vivante ! ». Conseils sur l'aménagement de la cour de l'école élémentaire Font Mosson.



MONTELS — Mise en valeur du village. Rédaction du cahier des charges. Agence Elzéard paysagistes.

NÉFFIÈS — Requalification des espaces publics du centre ancien. Réflexions préalables à l'élaboration d'un cahier des charges.

PÉZENAS — Aménagement de liaisons douces entre le quartier de St. Christol et le cœur de ville. Réflexions préalables en cours.

POUJOLS — Aménagement des rues du village. Suivi des études de MCE.

POUZOLS — Requalification de la place du Marché et des espaces publics aux abords du noyau médiéval. Consultation pour le choix d'une MCE : équipe désignée G. AMPHOUX, paysagiste concepteur.

PUISSALICON — Création d'un espace public. Convention d'accompagnement acceptée par l'équipe municipale.

ROSIS-ANDABRE — Aménagement d'une aire d'accueil à Douch. Reprise de contact à l'arrêt de la consultation de maîtrise d'œuvre.

ROUJAN — Création d'un parking et d'un espace public. Visite sur site effectuée. En attente d'un retour des élus.

SAINT-ANDRÉ-DE-SANGONIS — Requalification du cours de la Liberté. Élaboration des études préalables et rédaction du cahier des charges de définition de la mission de MCE.

SAINT-BAUZILLE-DE-PUTOIS — Requalification des espaces publics du centre ancien. Suivi de la mission de MCE confiée à G.AMPHOUX paysagiste concepteur.

SAINT-CHINIAN — Réhabilitation du jardin de la mairie et espaces publics attenants. Reprise de l'accompagnement.

SAINT-ÉTIENNE-DE-GOURGAS — Réaménagement de la place de l'église. En attente de la validation d'une convention d'accompagnement.

SAINT-JEAN-DE-CORNIES — Espaces publics-Traversée. Réunion sur site et avis sur avant-projet proposée par l'agence des routes Petite Camargue. Partenariat HI, CD34.

SAINT-NAZAIRE-DE-PÉZAN — Aménagement de l'îlot du centre et des espaces publics attenants avec étude préliminaire. Suivi de la mission de MCE menée par Antoine JEAN, architecte mandataire.



ZOOM LOUPIAN

Rénovation et aménagement d'espaces publics en centre ancien



Les élus souhaitent valoriser le riche patrimoine du centre historique de Loupian, dont l'espace public est actuellement abîmé et envahi par le stationnement. À la suite de travaux projetés par Sète Agglopôle sur les réseaux du boulevard Jean Jaurès et de la place de la République début d'année 2024, l'équipe municipale projette de rénover ces espaces publics, d'améliorer leurs fonctionnalités et leur qualité paysagère tout en réorganisant les usages actuels. La municipalité de Loupian a sollicité le CAUE 34 pour l'accompagner dans sa démarche, de l'analyse préalable à la définition d'une mission de maîtrise d'œuvre.

Sur la base d'un diagnostic urbain et paysager partagé avec l'équipe municipale, une pré-

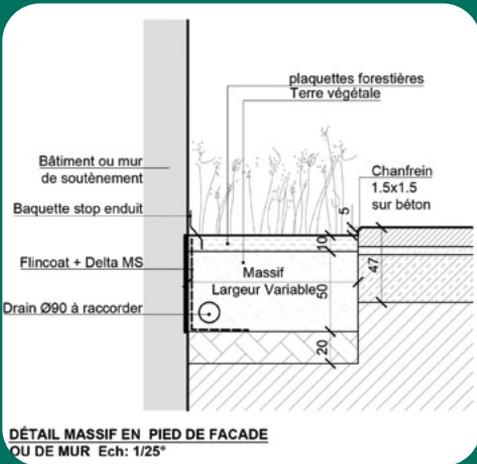
programmation des différents espaces publics a été définie et a permis l'élaboration d'un cahier des charges d'une mission de maîtrise d'œuvre. Les enjeux du projet consistent à recréer des espaces publics de convivialité, confortables pour les piétons et les cycles, plantés et ombragés mais aussi valorisant les façades, seuils et autres éléments d'architecture témoins de l'histoire locale et de la forme urbaine. Le projet, articulé en plusieurs phases, contribuera à l'attractivité du centre village. À l'issue de la consultation pour la sélection d'une équipe de professionnels – paysagistes concepteurs et architectes urbanistes – la municipalité a retenu l'équipe Atelier Sites. L'étude préalable et l'esquisse sur les boulevards de ceinture ont été restituées fin 2024.



Ambiance de la place Charles de Gaulle en cœur de village © CAUE 34



Plan global des aménagements sur les boulevards de ceinture © CAUE 34



Végétalisation en pied de façade © CAUE 34



PAROLES D'ÉLUS
ALAIN VIDAL,
MAIRE

Pour engager la requalification du centre ancien, nous avons fait le choix de nous appuyer sur l'expertise du CAUE34. Leur accompagnement rigoureux a permis d'enrichir la réflexion des élus avec une approche fine des enjeux patrimoniaux, d'usages et de cadre de vie. Leur connaissance du territoire et leur capacité d'écoute ont permis de dégager des axes structurants et des pistes de travail concrètes. Ce travail en amont a posé les fondations d'un projet ambitieux et fidèle à l'identité de notre village. Une démarche indispensable à la mise en œuvre d'un projet au service des habitants et l'amélioration de leur cadre de vie.

SAINT-PARGOIRE — AMI « Cour Vivante! ». Conseils sur l'aménagement de la cour de l'école élémentaire Jules Ferry.

SAINT-MAURICE-NAVACELLES — AMI « Cour Vivante! ». Conseils sur l'aménagement de la cour de l'école communale.

SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS — Requalification de la circulade. Réflexions préalables en cours.

SAINT-PONS-DE-THOMIÈRES — Aménagement cour d'école communale. Conseils et ateliers de sensibilisation sur l'aménagement de la cour de l'école

SÈTE — Aménagement de la cour d'école Ferdinand Buisson. Conseil et atelier de sensibilisation pour l'aménagement de la cour de l'école dans le cadre du projet NEFLE.

SOUBÈS — Réaménagement d'une aire de jeux en bordure de la rivière La Brèze. CR de visite formulé et échanges avec HI.

THÉZAN-LES-BÉZIERS — AMI « Cour Vivante! ». Conseils sur l'aménagement de la cour de l'école.

VALROS — Aménagement du centre du village. Réactivation d'une centralité. Accompagnement pour la mise en place d'une étude de faisabilité, suivi. Partenariats HI, UDAP, DDTM.

VIC-LA-GARDIOLE — Aménagements d'espaces publics en site protégé. Suivi de la mission de MCE confiée à Atelier Sites.



VILLEVEYRAC — Requalification d'espaces publics en centre ancien. Suivi de la mission de MCE menée par l'équipe N. LEBUNETEL Architectes-Urbanistes-Paysagistes.

DANS LE DOMAINE DES ESPACES PUBLICS, TRAITEMENTS PAYSAGERS

COURNONTERAL — Conseil pour une replantation d'arbres. 1^{er} rendez-vous pris avec la conseillère municipale au développement durable et aux espaces naturels.

FRONTIGNAN — Renouveau arboré sur espaces publics. Rédaction d'une convention d'accompagnement.

FRONTIGNAN — Plan guide du végétal. Échanges avec les services de la ville pour préfigurer une mission d'accompagnement.

GRABELS — Requalification paysagère du parc René Maury. Visite et transmission d'une fiche de recommandation.

JACOU — Plan de renouvellement partiel de la pinède. 2^e rencontre avec l'équipe municipale et les techniciens pour la mise en place d'un accompagnement.



ZOOM MONTELS

Mise en valeur du village



Les élus de Montels, 256 habitants, se sont engagés dans l'embellissement du village, en belvédère sur l'étang de Capestang.

La municipalité, soucieuse de lancer un projet cohérent de rénovation des espaces publics, bénéficie de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage d'Hérault Ingénierie. Elle a dans ce contexte sollicité l'accompagnement du CAUE de l'Hérault pour établir le cadre d'une future mission de maîtrise d'œuvre.

En préalable, le CAUE a organisé la visite des communes de La Caunette et Assignan, l'occasion de présenter aux élus de Montels deux démarches similaires de mise en valeur de village et d'échanger avec les maires de ces communes.

L'analyse du site, une reconnaissance sur le terrain et un diagnostic en marchant avec les élus ont permis ensuite de pressentir des enjeux et de définir des orientations d'aménagement. La démarche a ensuite été présentée et débattue avec les habitants lors d'une réunion publique.

La commune s'est engagée ensuite dans la phase pré-opérationnelle du projet. Sur la base du cahier des charges élaboré par le CAUE, c'est l'agence Elzéard Paysagistes concepteurs que les élus ont retenu pour mener à bien cette mise en valeur.

L'équipe de paysagistes a souhaité associer les habitants dès la phase construction du projet dans l'objectif notamment de leur implication future dans la gestion des espaces et leur appropriation de l'aménagement.

Les habitants ont ainsi été invités à déambuler sur les places de l'Église et de la Fontaine. Ils ont exprimé leur perception de ces espaces puis leurs envies et projections dans le cadre du projet. C'est ensuite autour d'une maquette que les habitants ont pu s'exprimer. À l'aide d'éléments préfabriqués - arbres, plantations, voitures... - ils ont testé eux-même plusieurs scénarios d'aménagement de ces places.

À partir de cette matière, les paysagistes ont élaboré l'avant-projet des deux places, en ayant au préalable établi un diagnostic et proposé un plan guide à l'échelle du village.

MISE EN SÉCURITÉ DE LA TRAVERSÉE DE MONTELS / AVP

LE PLAN GUIDE



Le plan guide élaboré par l'agence Elzéard paysagistes © CAUE 34



La place de l'église, actuellement revêtue d'enrobé et à usage exclusif de parking © CAUE 34



Illustration d'une évolution possible de la place de l'église © CAUE 34



**PAROLES
D'ÉLUS
OLIVIER
HENRY,
MAIRE DE
MONTELS**

La Commune de Montels est sise sur un petit promontoire longitudinal qui domine l'étang de Capestang. Le cœur du village est essentiellement constitué de deux places anciennes et d'une rue qui dessert des habitations de part et d'autre de la voirie. Le centre (Mairie, église, places), qui est un axe de passage pour les habitants, n'avait jamais fait l'objet d'une réflexion approfondie d'aménagement et d'embellissement. En 2021, l'équipe municipale a sollicité le concours du CAUE pour élaborer un projet de revalorisation de l'espace public.

Cet accompagnement a été décisif pour appréhender d'un jour nouveau le village et porter un projet global : requalification des places, redéfinition du stationnement, végétalisation de l'espace public, cheminements piétons, réfection de réseaux, aménagements urbains, prise en compte des paysages, etc. L'autre apport considérable du CAUE est la mise en place d'une méthode de travail, en collaboration avec d'autres partenaires (Hérault Ingénierie, ABF, etc.), qui a permis de confectionner un cahier des charges, de sélectionner un maître d'œuvre et de « phaser » le projet global. La Commune a désormais un « plan-guide » qui lui donne le cap à suivre pour les années à venir.

LAUROUX — Plantation d'arbres au cimetière et ses abords. Visite sur site avec les élus et envoi d'une fiche conseil. Partenariat CD34, programme 8 000 arbres.

LE CAYLAR — Aménagement d'une entrée de village. Réflexions préalables en cours.

LODÈVE — Quartiers de demain. Participation au comité de dialogue QDD. Choix des équipes retenues, participation aux journées de résidence.



LODÈVE — Création d'un cimetière écologique. CR de visite de site transmis.

MIREVAL — Extension du groupe scolaire Charles Prieur. Visite sur site, rédaction d'une convention d'accompagnement et ateliers de sensibilisation.

NISSAN-LEZ-ENSERUNE — Création d'un arboretum / Parc pédagogique. Convention d'accompagnement acceptée par les élus.

OLONZAC — Réhabilitation d'un parc communal. Convention signée, accompagnement à venir.

SAINT-SERIES — Aménagement et mise en valeur du site de la Roque. Réunion sur site avec les élus et les partenaires sur la question de la gestion et du fonctionnement global. Restitution d'un état des lieux sommaire et de premières orientations. Partenariat HI-CD34-LunelAgglo.

SAINT-PONS-DE-THOMIÈRES — Réaménagement du site classé de la source du Jaur. Intégration dans la démarche PVD.

MISSIONS

FORMATION ET INFORMATION

Élus, maîtres d'ouvrage et professionnels



SE FORMER, S'INFORMER

Les élus, les maîtres d'ouvrage et professionnels trouvent auprès du CAUE les moyens de s'informer et de se former dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement.

Le CAUE leur propose des « Ateliers des territoires » sous la forme de conférences, d'échanges d'expériences et visites de réalisations. Il intervient dès lors qu'on le sollicite, dans le cadre de son réseau professionnel, pour prendre la parole lors de colloques, rencontres, formations, ateliers et visites. Il réalise des publications thématiques sous la forme de plaquettes, fiches référentielles et fiches conseil.

ACTUALISER SES CONNAISSANCES

Loi Climat et résilience, objectif ZAN, PLUi, adaptations au changement climatique... En fonction de l'actualité et de ses expériences de terrain, le CAUE recense les besoins en formation pour les acteurs du cadre de vie. Les projets des collectivités demandent à la fois technicité et inventivité, et requièrent une mise à jour des connaissances des équipes municipales et de leurs collaborateurs.

ÉCHANGER POUR PLUS D'EFFICACITÉ

Les élus trouvent auprès du CAUE une réponse à leurs attentes : informations législatives, données techniques, échanges d'expériences, de références...

Les professionnels quant à eux - architectes, paysagistes, urbanistes, artisans, techniciens et personnels des collectivités - ont besoin de mettre à jour leurs connaissances sur l'évolution du cadre législatif ou sur des techniques de construction, d'aménagement et de gestion du patrimoine architectural, urbain, arboré... Là encore, le CAUE peut les soutenir.

Enfin, les « formations » du CAUE, quelles que soient leurs formes, sont des moments d'échange où le dialogue permet de mieux se comprendre.

VIDÉOS

« PAUSE CAFÉ », LA WEBSÉRIE DES « SUPER-HÉRAULT »

À l'instar d'une pause café de quelques minutes, le CAUE 34 vous invite à visionner cette websérie comme une « virgule » dans votre emploi du temps. Nous vous invitons à découvrir l'épisode 6 tourné en 2024 « le sol vivant ». Avant de planter, il est important de connaître son sol pour bien choisir son arbre ou ses fleurs... Il faut d'abord l'observer ! Qu'est-ce qui pousse ? Quelle est sa texture ? Sa couleur ? Y trouve-t-on des insectes, des cailloux ? Tous les sols sont différents ! Invisibles sous nos pieds, ils sont indispensables à la vie.

Dans le milieu de l'urbanisme, on parle de « trames brunes », ces réseaux de sols vivants à l'échelle d'un quartier ou d'une ville. Elles complètent les trames vertes et bleues qui sont les continuités de haies, de ruisseaux... Ces réseaux écologiques permettent aux êtres vivants de communiquer entre eux et même aux racines de se rencontrer.

[ACCÈS À LA VIDÉO EN CLIQUANT ICI](#)



CHRONIQUE VIDÉO « LE CONSEIL AUX CAVEAUX CENOTOURISTIQUES » / ÉPISODE #1 : LA CAVE COOPÉRATIVE DE SAINT-CHINIAN

De 2017 à 2021, le CAUE a effectué un conseil architectural et paysager auprès de 56 caves, dans le cadre d'une valorisation cenotouristique initiée par le Conseil Départemental. 5 caves ont accepté de témoigner et la première capsule vidéo a été tournée à l'automne à la cave coopérative de Saint-Chinian.



[ACCÈS AUX VIDÉOS EN CLIQUANT ICI](#)



QUELLES CLÉS POUR LE SOL ?

3 premiers films documentaires inspirants ont été réalisés à l'échelle de l'Union Régionale des CAUE Occitanie, interrogeant nos capacités de préserver les sols et améliorer le bien-vivre ensemble ; en réponse à la Loi Climat et Résilience de 2021 qui a rouvert le débat autour de l'artificialisation des sols avec l'objectif ZAN (Zéro Artificialisation Nette).

Cette avancée vécue comme majeure pour certains, peut apparaître comme une contrainte de plus pour d'autres, interrogeant les acteurs de l'aménagement depuis plus de 20 ans sur la sobriété foncière.

Les CAUE d'Occitanie proposent aujourd'hui de mettre en lumière trois premiers projets inspirants déjà réalisés par des communes tels requalifier un bâtiment existant, renaturer un espace en déclin, réinvestir une « dent creuse ».



LA LISTE CONTINUE
SUR LES PAGES
SUIVANTES





« LE PAYSAGE, L'ÉLU.E ET LE PROJET LOCAL »

Une nouvelle formation pour les élus de l'Hérault

Le CAUE a lancé l'automne dernier une nouvelle formation gratuite à destination des élus du territoire axée sur le thème du paysage: « Le paysage, l'élu.e et le projet local ».

L'objectif de cette formation, organisée en partenariat avec la Fédération Nationale des CAUE, l'AMF et le Ministère de la transition écologique, est la prise de conscience et la compréhension du paysage par les élus et leur capacité à agir sur celui-ci, notamment dans le contexte de transition écologique et énergétique.

La formation s'est déroulée sur deux journées, la première à Montpellier et la deuxième à Octon, au cœur du Grand Site du Salagou et du Cirque de Mourèze en partenariat avec le Syndicat Mixte du Grand Site.

Une dizaine d'élus héraultais ont participé à cette première session qui a été très riche d'apports et échanges. Des élus, des paysagistes concepteurs,

des acteurs locaux, des représentants de l'État ont apporté leurs témoignages.

Les parties en salle se sont alternées aux moments sur le terrain.

Plusieurs visites de réalisations exemplaires ont été proposées. À Montpellier, les élus ont pu découvrir la cour de l'école Soulages et le projet d'aménagement de la place Max Rouquette et du boulevard des Arceaux.

Dans le Site du Salagou, la visite du village de Celles a permis aux participants d'appréhender un projet de reconstruction inédit et fondé sur une volonté écologique forte.

Les moments de mise en situation et de pédagogie active ont permis aux participants de prendre conscience du paysage et puis d'identifier les processus et outils de mise en place d'une démarche paysagère.



© CAUE 34



© CAUE 34

EXPOSITIONS

10 expositions réalisées par le CAUE 34 et en partenariat avec l'Union Régionale des CAUE Occitanie sont mises à disposition des collectivités, établissements publics, scolaires portant sur l'architecture, le logement, l'urbanisme, le paysage, le patrimoine... à destination de tout public.

Ces expositions sont disponibles gratuitement, dans le cadre d'une convention de prêt, le transport restant à la charge de l'emprunteur.

In. Sensibilisation & information



© CAUE 34

FORMATIONS / ATELIERS

AUTORISATIONS D'URBANISME

Pour la 5^e année, 3 sessions de formation ont été reconduites en 2024 en 3 points du territoire à destination des élus, des instructeurs et secrétaires de mairie en partenariat avec la DDTM34, l'UDAP34 et l'ADIL. L'objectif de cette formation est d'apporter les clés de compréhension et d'interprétation des documents d'urbanisme souvent vécus comme complexes.

68 communes, capitalisant plus de 90 participants dont 20% d'élus, ont suivis ces journées à Lodève, Puisseguier et Villeneuve-lès-Maguelone.

L'ARBRE : INSTALLER, ENTREtenir ET PÉRENNISER LE PATRIMOINE ARBORÉ

Suite de la formation à destination des techniciens et autres responsables techniques des collectivités et des élus avec en 2024, 2 nouveaux modules consacrés spécifiquement aux arbres, faisant suite au module d'introduction ayant permis à l'automne 2023, d'introduire « l'arbre dans le paysage » avec Véronique Mure, botaniste et ingénieure en agronomie tropicale.

Le module 2 a permis d'aborder les techniques de plantation, la question des sols et le choix des végétaux. Le module 3 était consacré aux diagnostics et la gestion des risques associés aux arbres (diagnostic, modèles d'expertises, évaluation du risque).



© CAUE 34



« LES TRAVERSÉES URBAINES, OU LA REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS STRUCTURANTS »

Accompagnement de la DDTM34 dans l'organisation d'un atelier « Hors les murs » pour les techniciens et élus des communes entrant dans le dispositif Petites Villes de Demain (PVD), associant le Pôle Routes et Mobilités du CD 34 / l'UDAP / la Ville de Pézenas / le Maître d'Œuvre l'agence « Atelier Sites ». Le thème de la journée avait pour ambition de faire émerger une méthode de travail applicable à tout projet d'espace public en partant d'un recensement des enjeux récurrents avec comme exemple celui de la traversée urbaine de la ville de Pézenas.



© CAUE 34

« LE PAYSAGE, L'ÉLU.E ET LE PROJET LOCAL »

Bâtie dans le cadre d'un partenariat national conclu entre le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, l'Association des Maires de France et la Fédération Nationale des CAUE, cette formation à destination des élu.e.s programmée à l'automne a permis de mettre l'accent sur les fondamentaux du paysage en tant qu'élément de construction des projets des collectivités.

Deux journées en deux points du territoire, alternant apports en salle et terrain, répondant aux besoins et priorités nationales identifiés dans un rapport du CGEDD de 2021. Les journées ont permis de mieux prendre en compte la dimension paysagère dans les projets d'aménagement où pour les élus, leurs arbitrages quotidiens est essentiel dans le contexte de transition écologique et énergétique.

Montpellier et le Grand Site du Salagou et du Cirque de Mourèze ont servi pour la partie terrain de support démonstrateur où la pédagogie active a conduit les participants à prendre conscience du paysage et de ses enjeux. À l'appui de témoignages, d'exemples de projets et de mises en situation, ils ont pu identifier et s'emparer des outils propres à la démarche paysagère.



© CAUE 34

MISSIONS CONSEIL AUX PORTEURS DE PROJET



RÉFLÉCHIR À SON HABITAT

Qu'il s'agisse d'une réhabilitation, d'une construction neuve ou d'un aménagement, le CAUE permet à tout habitant ou porteur de projet, de bénéficier d'un entretien avec un architecte ou paysagiste conseiller. Ces professionnels lui donneront des conseils neutres, indépendants et gratuits en lien avec les caractéristiques architecturales, patrimoniales, environnementales et paysagères de notre département. Un gage de qualité pour notre cadre de vie à tous.

La mission de conseil s'appuie sur l'analyse du contexte des projets pour permettre à chacun de comprendre les enjeux des sites dans lesquels ils doivent s'insérer. S'inscrivant dans une démarche globale, elle participe à donner « envie d'architecture ».

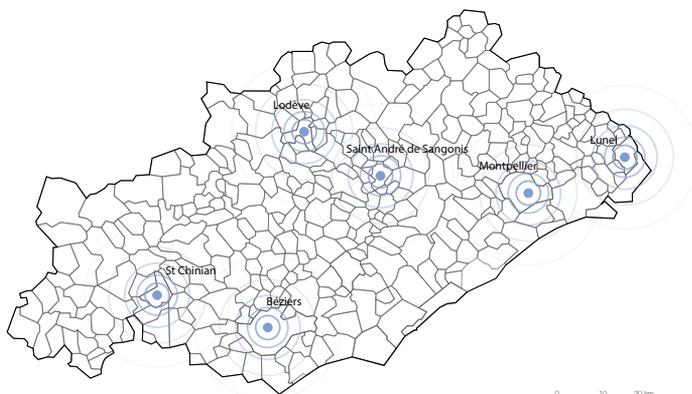
Elle alerte sur la complexité, les compétences et les spécificités de l'acte de construire, elle sensibilise à la notion de coût global et d'économie. Elle invite à une réflexion sur le programme (besoins, usages, aspirations liées aux espaces et modes de vie) et incite à faire appel à un architecte ou un paysagiste pour la maîtrise d'œuvre du projet.

Les conseils sont donnés sur rendez-vous, lors de permanences et idéalement en amont du dépôt de l'autorisation de construire ou d'aménager.

Ces permanences sont assurées en 2024 sur 5 sites :

ARCHITECTURE :

- Au siège du CAUE à Montpellier, le mercredi après-midi et le jeudi matin.
- À Lodève (ouverture en octobre 2024) le 2^e et le 4^e mardi du mois.
- À St-Chinian et Béziers, le dernier vendredi du mois.
- À Saint-André-de-Sangonis (janvier à juillet)
- À Lunel, 1 vendredi après-midi sur 2.



PAYSAGE ET JARDINS :

Des conseils paysagers sur site ont été dispensés aux copropriétés. Des conseils rénovation sont également donnés en partenariat avec l'ALEC pour les copropriétés.

PAROLE D'UN PARTICULIER

En avril dernier nous avons eu la chance de bénéficier d'avis et conseils à propos d'un projet de construction bois dans une zone protégée. Cela nous a permis de poser les bases et d'envisager la suite avec sérénité. Merci pour votre accueil et pour votre professionnalisme ! Merci pour ce service public, gratuit et vraiment précieux.

LES CHIFFRES 2024 DU CONSEIL AUX PARTICULIERS

Un total de 155 conseils, soit dans les différents lieux de permanence, soit par téléphone ou mail :

- 50 au siège du CAUE.
- 32 sur les lieux de permanence.
- 51 conseils ponctuels via le formulaire « questions en ligne » sur le blog caue34.fr.
- 14 conseils ponctuels téléphoniques.
- 4 conseils « rénovation » et « thématique paysagère », formulés à des syndicats de copropriétés - partenariat avec l'ALEC.
- 4 conseils « paysagers » pour particuliers dont 1 en partenariat avec l'ALEC.



CONSEIL AUPRÈS DES CAVEAUX ŒNOTOURISTIQUES

De 2017 à 2022, le CAUE de l'Hérault a effectué un conseil architectural et paysager auprès de 54 caves, dans le cadre du développement de l'œnotourisme initié par le Conseil départemental.

14 caves coopératives et 40 domaines privés ont bénéficié d'une mission de conseil. Pour chaque demande, 1 ou 2 membres de l'équipe s'est rendu sur site: visite, échange avec les porteurs de projet, évaluation de la problématique...

Une fiche conseil a été ensuite rédigée puis restituée, le plus souvent sur place, le tout en lien avec le service tourisme du Conseil départemental.

Les demandes, diverses, ont concernées notamment l'amélioration des conditions d'accueil des caveaux et de leurs abords, la restructuration ou la réhabilitation du bâti, des façades, les extensions et créations bâties, la valorisation paysagère du domaine dans son ensemble...

Ces conseils ont été donnés dans des contextes et des situations variés: domaines à forte valeur patrimoniale architecturale et paysagère, domaines en recherche de qualité, échelles d'exploitation différentes...

En 2024, dans le cadre du bilan de cette action, le CAUE valorise cette action qui a mobilisé l'ensemble de l'équipe. La réalisation de capsules vidéos relatent 5 accompagnements où témoignent élus, gestionnaires, architectes et paysagistes du CAUE.



©CAUE 34



©CAUE 34

Accès aux vidéos → [SAINT CHINIAN](#)
[SERIGNAN](#)



VÉGÉTALISATION DE L'AGORA DE LA DANSE À MONTPELLIER

Conseil auprès de l'équipe de l'ICI—CCN

L'Institut chorégraphique international de Montpellier Occitanie (ICI—CCN) et le Festival Montpellier Danse, prestigieuses scènes de la danse contemporaine française, occupent l'ancien Couvent des Ursulines. Cet imposant ensemble architectural édifié au milieu du XVII^e siècle, est inscrit comme Monument historique depuis 1991 et a fait l'objet de rénovations importantes au tournant du XXI^e siècle.

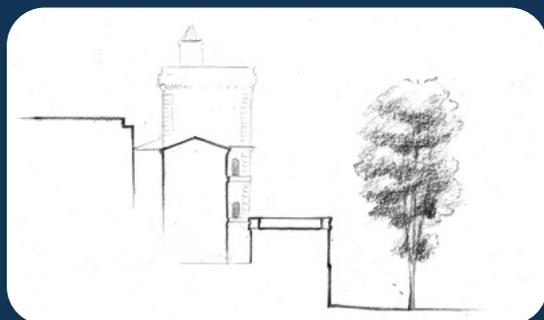
L'équipe de l'ICI—CCN a sollicité les conseils du CAUE afin d'explorer les possibilités de végétalisation et de réaménagement de certains espaces pour en améliorer le confort. Dans ce cadre, une réflexion a été menée sur l'aménagement d'une terrasse côté boulevard et le verdissement d'une toiture.

Les réflexions ont porté sur les possibilités et les méthodes de plantation, le choix de végétaux appropriés, les enjeux liés à la protection patrimoniale et la présence du site dans le secteur sauvegardé.

Sur la base de recherches et d'observations de documents d'archives, paysagiste et architecte conseillers ont pu rappeler l'existence d'anciens jardins, peu à peu disparus en divers points du site. Le conseil du CAUE a permis d'amener à une réflexion paysagère plus globale, à l'échelle de l'Agora, Cité internationale de la danse. Unifiée depuis peu sous une seule direction artistique, il est permis d'espérer que l'institution sera en mesure de poursuivre la réflexion entamée afin d'imaginer *in situ* de nouvelles écritures du vivant.



Croquis d'ambiance: jardin suspendu ©CAUE 34



Profil de principe, relevé de l'existant ©CAUE 34



Toiture de l'Agora de la danse
©INVENTAIRE GÉNÉRAL, ADAGP



Terrasse de l'Agora de la danse ©CAUE 34

MISSIONS

SENSIBILISATION ET INFORMATION

Grand public et scolaires



SENSIBILISER À LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE, UNE MISSION ESSENTIELLE

Pour le CAUE de l'Hérault, la démarche de sensibilisation est une mission essentielle, qui s'adresse au plus grand nombre et nourrit de façon transversale l'ensemble de ses actions. Elle permet d'aborder des sujets qui concernent aussi bien les questions d'aménagement du territoire, de patrimoine commun, de création architecturale, de fabrique de la ville et du paysage, de transition écologique, de préservation de l'environnement...

En 2024, le CAUE a su relier ces thématiques à des problématiques faisant débat comme la montée des eaux, la migration des populations ou la valeur du sol. Sa capacité de transmission des connaissances s'est particulièrement développée en 2024, à l'appui d'un programme riche d'animations (ateliers pour les scolaires, ateliers techniques, conférences...), destinées à un public élargi, en accompagnement des expositions présentées dans « La Salle ». Le CAUE renforce ainsi son rôle de lieu ouvert où partager des connaissances et débattre autour de sujets d'envergure fait écho à sa mission de valorisation du cadre de vie.

DES ANIMATIONS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DÉPARTEMENTAL

De nombreuses actions de sensibilisation pour mieux comprendre le cadre de vie et renforcer sa qualité ont également été organisées sur l'ensemble du territoire départemental, à destination en particulier du public scolaire, à l'appui de divers types d'interventions.

UN CENTRE DE RESSOURCES À DISPOSITION DE TOUS

Le CAUE met gratuitement à la disposition son centre de ressources multimédia, qui comporte plus de 4 000 ouvrages et une quarantaine de revues spécialisées, relatifs à l'architecture, l'urbanisme, l'environnement, la sociologie, les arts, l'économie, le droit.... La plateforme documentaire doc.caue34.net permet à chacun de consulter la liste des ouvrages, avant de prendre rendez-vous pour les consulter ou les emprunter. Il est valorisé en accueillant les scolaires lors des expositions, en offrant une diversité d'approches autour de la thématique présentée.

NOS MÉDIAS WEB

Websérie « Pause Café » // Newsletter et blog -// Facebook - Instagram - LikendIn

INTERVENTIONS EN MILIEU UNIVERSITAIRE

UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY - MONTPELLIER 3

Deux ateliers à l'Université pour des étudiants en Master Projet d'aménagement et prospectives territoriales (M1 et M2), sur le paysage dans le projet d'aménagement et de territoire. Enseignant : Alexandre Brun.

Visite de l'écoquartier des Grisettes pour des étudiants en Master ingénierie et gestion des projets environnementaux. Enseignant : Jérôme Cortet.



In. Autres partenariats

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

AET « RE-CRÉATION »

Depuis 2017, le CAUE participe au dispositif AET « Re-création, révéler l'espace/Architecture et arts visuels » initié par le CD34, en partenariat avec l'Éducation Nationale.

En 2024, à Béziers, une classe de 4^e du collège La Dullague a suivi 2 séances avec le CAUE en introduction du projet artistique mené par le collectif Microclimax.

À La Grande Motte, c'est une classe de 4^e du lycée Philippe Lamour qui a bénéficié du dispositif accompagnée par l'artiste photographe Caroline GEOLLE.

In. Partenariat - Département de l'Hérault



LES ENFANTS DU PATRIMOINE

Le CAUE organise, dans l'Hérault, cette manifestation nationale à destination du public scolaire qui a lieu la veille des Journées européennes du patrimoine.

Le vendredi 20 septembre 2024, 122 animations ont été proposées sur le territoire. 3 488 élèves ont profité de cet événement dont 2 000 dans la métropole.

Animations du CAUE34 :

— Visite commentées de l'exposition Mission Racine – à l'origine des stations touristiques du littoral en itinérance à La Grande Motte, pour une classe de collège et une classe de primaire (52 élèves au total).

Partenariats : FN CAUE, Montpellier Méditerranée Métropole, Office du Tourisme de La Grande Motte.

LA LISTE CONTINUE
SUR LES PAGES
SUIVANTES





J'PEUX PAS... J'AI ARCHI !

Quand les jeunes s'initient
à l'architecture, l'urbanisme, l'environnement.

Depuis la rentrée scolaire 2023, le CAUE propose les ateliers « J'peux pas... j'ai archi ! », une série de rendez-vous créatifs pour les jeunes, en dehors du temps scolaire. L'objectif : leur faire découvrir l'architecture, l'urbanisme et l'environnement à travers des expositions, des jeux, des balades et des ateliers pratiques.

Initialement organisés les mercredis à Montpellier, ces ateliers se sont étendus en 2024 à tout le territoire héraultais, testant de nouvelles formules selon les lieux et les thématiques.

— **Pendant les vacances d'hiver, à Montpellier**, les jeunes ont imaginé, lors de deux demi-journées, une cabane sur le littoral en tenant compte de la montée des eaux, en lien avec l'exposition « Empreintes humaines au fil du rivage ».

— **Aux vacances de printemps à Pézenas**, ville emblématique du patrimoine bâti, une dizaine de participants de 9 à 15 ans ont exploré les styles architecturaux locaux à travers maquettes, croquis et balades. Ils ont ensuite conçu des maquettes de projets d'aménagement visant à relier deux bâtiments dans le cadre d'un remembrement, qu'ils ont fièrement présenté aux parents.

— **Pendant les vacances d'automne, à Balaruc-les-Bains**, dans le cadre du mois de l'architecture et à l'initiative du service culture et festivités de la commune, un petit groupe d'enfants de l'accueil de loisirs a visité l'exposition *Racine et devenir*, qui mettait en lumière *Mission Racine – À l'origine des stations touristiques du littoral* et son influence sur le développement de la station locale. Après cette immersion, ils ont pris connaissance des projets d'aménagement de leur ville et ont imaginé l'architecture des nouvelles constructions publiques.

Ces ateliers, désormais incontournables pendant les vacances scolaires, permettent aux jeunes Héraultais de **s'éveiller à leur environnement, de développer leur imagination et de s'interroger sur la qualité architecturale de leur cadre de vie.**



© CAUE 34



© CAUE 34



© CAUE 34

LES MYSTÈRES DE MONTPELLIER

Le CAUE est partenaire chaque année de ce projet d'écriture de nouvelles par des élèves de CM1-CM2.
Thème 2024 : « Les transports à Montpellier ! ».

Partenariat : DSDEN, Ville de Montpellier, Université de Montpellier.

In. Autres partenariats

INTERVENTIONS PÉDAGOGIQUES DANS DES ÉTABLISSEMENTS

— Lycée agricole Honoré de Balzac, à Castelnau-le-Lez : Trois ateliers pour un travail collaboratif mené avec les élèves en Bac pro conduite de productions horticoles afin d'imaginer l'aménagement d'une partie de leur cour. Sensibilisation aux paysages, diagnostic sur site, reconnaissance des végétaux et création d'une maquette à partir de matériaux de récupération et prélevés sur place.



© CAUE 34

— Lycée Jean Monnet, Montpellier : Intervention en classe auprès d'élèves de terminales, histoire des arts, sur les différentes postures en matière de restauration d'édifices anciens, en partant des « Considérations générales sur le système de restauration » de Viollet-le-Duc. Intervention complétée par 2 visites à Montpellier : la maison Matte et l'église Sainte Anne.

— Cité scolaire Françoise Combes, à Montpellier : Le CAUE est intervenu auprès d'une classe de 5^e sur le thème de l'évolution urbaine de la ville de Montpellier (accompagné d'une visite du quartier de Port Marianne) ainsi que sur l'histoire et l'évolution architecturale de la cité scolaire Françoise Combes.

— Cours d'écoles plus fraîches et vivantes : À travers 4 établissements scolaires, 4 communes ont été accompagnées sur l'année scolaire 2023-2024 dans une réflexion partagée autour de la végétalisation et désimperméabilisation de leurs cours de récréation. Grâce à une approche globale et pédagogique, l'objectif est de partir du besoin des enfants pour concevoir des projets cohérents avec le site et ses usages, au regard des enjeux liés au changement climatique. Ce travail s'inscrit dans une double mission de conseil aux collectivités et de sensibilisation.

Dans trois communes, l'intervention du CAUE s'est déroulée en deux temps forts :

1. Atelier de diagnostic sensible, où les élèves observent, dessinent et partagent leurs ressentis.
2. Atelier consacré à la définition des ambiances et à la spatialisation des usages de leur future cour.

Les maternelles ont également participé à La Livinière, en choisissant et collant des images pour aménager leur « cour idéale ».

À l'issue des ateliers, le CAUE rédige un programme d'aménagement qui servira de base au cahier des charges.

— École primaire de La Livinière : 4 ateliers avec 38 élèves, de la petite section au CE2 (2 avec les élémentaires, 2 avec les maternelles).

— École primaire de Courniou : 2 ateliers avec les 24 élèves d'élémentaire.

— École élémentaire de Saint-Pons-de-Thomières : 2 ateliers avec les 13 élèves de CE2.

Dans le cadre du programme NEFLE (« Notre école, faisons-la ensemble »), un atelier avec un groupe de 20 élèves du CP au CM2 a été réalisé à l'École primaire Ferdinand Buisson à Sète.



© CAUE 34



© CAUE 34



EMPREINTES HUMAINES... AU FIL DU RIVAGE



Du 5 décembre 2023 au 1^{er} février 2024, le CAUE de l'Hérault a dans le cadre d'un partenariat initié par le CAUE34 avec l'Union Régionale des CAUE Occitanie, la Maison des Sciences de l'Homme SUD (MSH SUD) et le Groupe de Recherche en Architecture OUvert.e (GRAOU), accueilli en simultané deux expositions. L'occasion d'aborder les questions littorales à travers le développement touristique issu de la Mission Racine et les modes tempérés d'habiter le littoral.

MISSION RACINE : À L'ORIGINE DES STATIONS LITTORALES

Une exposition créée par Les CAUE d'Occitanie, pilotée par le CAUE34, qui à l'occasion des 60 ans de la « Mission Racine », met en lumière l'histoire de la création de stations touristiques en Languedoc-Roussillon, dont l'impact sur la région a été et reste considérable.

L'ambition de cette exposition, réalisée avec le soutien de la DRAC Occitanie, est de faire connaître à un large public ce grand projet d'État d'aménagement touristique du littoral languedocien, décidé par le gouvernement de Georges Pompidou, sous l'impulsion du général de Gaulle. L'occasion de découvrir les stations touristiques aménagées dans le cadre de la Mission Racine en apportant un regard patrimonial sur ces dernières pour parties labellisées « Architecture Contemporaine Remarquable ».

Cette grande histoire régionale restituée dans son contexte la valeur des espaces et architectures produits, et pose la question de leur devenir et adaptabilité face à l'évolution des modes de vie, afin de répondre au mieux aux enjeux actuels, notamment climatiques à vivre comme un beau défi pour le XXI^e siècle.

À disposition en prêt, cette exposition est régulièrement présentée en région.

MICRO CLIMATS : HABITER TEMPÉRÉMENT LE LITTORAL

Une exposition créée par le GRAOU et produite par la MSH Sud qui est une unité d'appui et de recherche à l'échelle du milieu universitaire en lien avec la société civile, qui à l'appui d'une communauté spécifique autour des questions Littoral, Litto&CO, a soutenu le travail de recherche embarqué proposé par le GRAOU.

« Micro Climats » est une exposition qui explore la diversité des modes d'habiter via une approche sensible du littoral languedocien, qui sous la forme de cartes postales à diffuser, met en évidence des solutions simples, populaires et contemporaines

qui racontent la capacité des humains à s'adapter à un climat toujours plus chaud et instable.

En utilisant la notion de « habitats », il ne s'agit pas seulement d'inventorier des objets ou des matériaux agencés dans l'espace, mais bien d'interroger les effets, les actions et les interrelations qui émanent de ces agencements. L'exposition proposait de mieux comprendre comment les appropriations individuelles du littoral constituent un système relationnel complexe et soutenable.

Autour de ce temps d'exposition, un large programme d'animation a été proposé, donnant lieu à deux « Paroles d'experts » en présence du CAUE34, d'experts et d'universitaires ainsi que la présentation de travaux et thèses d'étudiants en référence aux questions littorales.

« Rivages héraultais – histoire et évolution du littoral » réalisée par le Département de l'Hérault et l'INA était proposée en visionnage continu à partir d'une sélection de vidéos d'archives.

Les scolaires ont pu bénéficier de visites commentées de l'exposition accompagnées par le CAUE 34 à l'appui d'un carnet de jeux proposant une interaction avec les sujets développés.

« Print ton littoral ! » proposé en parallèle de l'exposition, a permis l'expression du plus grand nombre venant imprimer sa propre empreinte sur le littoral à l'appui d'une fresque collective en réalisant son tampon !

Enfin, un atelier participatif au format **Battle d'architecture** a été proposé au grand public, l'invitant à porter des réflexions et réalisation de constructions en groupe autour de la question « Comment habiter le littoral demain ? » au format de maquettes partageant ainsi leur vision. Cette action a été relayée auprès du jeune public dans le cadre d'un atelier « J'peux pas, J'ai Archi » qui a pu prolonger les réflexions des adultes et mettre en perspective de nouveaux modes d'habiter.



© CAUE 34



© CAUE 34

Sur la route des vacances !

De grandes réformes sociales



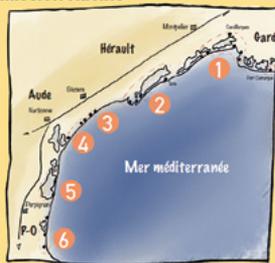
Quelle était la destination des français avant l'aménagement du littoral ?

Le littoral sauvage :

« Nous avons quatre ennemis à vaincre, deux naturels : les ... et le ... ; et deux autres créés par la main de l'homme : la spéculation et la laideur des constructions. »
Citation de Pierre Racine reportage L'INA «Languedoc Roussillon : nouvelle Floride»



Nommes les 6 unités touristiques à l'origine de la Mission Racine



- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6

© CAUE 34



© CAUE 34

ATELIERS POUR LE JEUNE PUBLIC SUR L'ARCHITECTURE, L'URBANISME ET L'ENVIRONNEMENT

En accompagnement de l'exposition « Empreintes humaines », des visites commentées/ateliers ont été proposées au public scolaire et au jeune public, pendant les vacances scolaires (« J'peux pas... j'ai archi ! »).



Des actions reprises lors de la présentation de l'exposition « Mission Racine - à l'origine des stations balnéaires » à Balaruc-les-bains.

Durant la présentation de l'exposition « Terre, Terrain, Territoire » le public scolaire a également pu être sensibilisé à la notion de sol vivant grâce à des visites guidées et des ateliers en binôme avec le centre de documentation.



BALADES ARCHITECTURALES ET URBAINES

— À Montpellier : visites de l'écoquartier des Grisettes pour une classe de seconde, cour d'arts appliqués et culture artistique, du Lycée Champollion ainsi que pour une classe de 5^e de la cité scolaire Françoise Combes.

JURY DE DIPLÔME

Lycée polyvalent Joseph Vallot, à Lodève : participation au jury de diplôme DNMADE « Espace, cadre de vie : matériaux, patrimoine, environnement ».

FORMATIONS POUR LES ENSEIGNANTS

— Journée de formation, au CAUE, à destination de 15 enseignants de collèges et lycées de la région (30, 34, 11, 66), sur le thème de l'architecture. Participation à l'animation de la journée, par une présentation en salle et une balade architecturale « Montpellier à croquer », autour du quartier des Arceaux.

Partenariats : Académie de Montpellier/Rectorat de Montpellier/DAAC (Délegation Académique pour l'Art et la Culture).

In. Autres Partenariats

ANIMATIONS GRAND PUBLIC

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Dans le cadre de la 41^e édition des JEP, organisation par le CAUE de plusieurs événements :

— À Montpellier, exposition « Terre, Terrain, Territoire, une lecture de la fabrique urbaine par le sol » créée par l'atelier ANMA et produite par le CAUE 69, en visite libre au CAUE. Organisation d'un atelier « Terre » permettant l'observation des sols vivants grâce à la mise à disposition d'une exposition par l'APIEU, la confection de bombes à graines et la réalisation d'enduits terre avec Sylvie Wheeler et Alexandre Varet (16 participants).



— À La Grande Motte, au palais des congrès, exposition itinérante « Mission Racine – À l'origine des stations littorales », (200 visiteurs).

— À La Grande Motte, balade architecturale, urbaine et paysagère à vélo « Le chemin des oiseaux » (38 participants).

In. Autres partenariats

MOIS DE L'ARCHITECTURE / JNA

Le Mois de l'architecture en Occitanie, initié par la DRAC Occitanie, a été programmé du 1^{er} au 31 octobre. La 9^e édition des Journées Nationales de l'Architecture, initiée par le ministère de la Culture, placée sous le thème « Nouvelle vies des bâtiments et nouvelles pratiques de l'architecture » a eu lieu du 18 au 20 octobre.

Le CAUE a présenté à Montpellier l'exposition « Terre, Terrain, Territoire, une lecture de la fabrique urbaine par le sol ». L'exposition itinérante « Mission Racine – À l'origine des stations littorales » était prêtée à la commune de Balaruc-les-bains dans le cadre de la double exposition « Racines et Devenir ».

Plusieurs manifestations, visites commentées et ateliers furent organisés en parallèle de ces expositions afin de célébrer le mois de l'architecture.



In. Autres partenariats

RENCONTRE RÉSEAU JEUN'HERAULT

— À Agde, sollicitation du CD 34 à participer à une rencontre du réseau Jeun'Hérault sur le thème « Les jeunes et l'espace public », destinée aux animateurs et conseillers jeunesse. Le CAUE anime 2 ateliers : « Apprendre à regarder l'espace » et « Re-crée, révéler l'espace – Cartes sensibles » (70 professionnels).



BALADES ARCHITECTURALES, PAYSAGÈRES ET URBAINES

— Villeneuve-lès-Maguelone : balade à vélo « Un paysage mouvant à fleur d'eau », dans le cadre de la Fête de la Nature, en partenariat avec l'APIEU (15 participants).



— Montpellier : balade « Au fil des jardins » dans le cadre des « Rendez-vous aux Jardins » sur le thème « Les 5 sens au jardin ». (25 participants)



— La Grande-Motte : balade architecturale, urbaine et paysagère à vélo « Le chemin des oiseaux » (38 participants).



— Visite des quartiers d'Antigone et Port-Marianne, à l'occasion du congrès HLM (20 participants).

— Balade « Balaruc-les-Bains à croquer » dans le cadre de l'itinérance de l'Exposition « Mission Racine – À l'origine des stations littorales », (20 participants).

— Déambulation dans Montpellier pour la MAO Bourgogne avec visite de l'exposition à La Fenêtre.

— Visite couplée de la Faculté de médecine et du Jardin des Plantes, pour l'association « Les Amis de Paulhan », à Montpellier.

CYCLE DE CONFÉRENCES « PAROLES D'EXPERTS »

Le CAUE propose chaque année, dans ses locaux, un cycle de conférences tous publics. En 2024, plus de 200 personnes ont participé aux 4 conférences proposées.

— 16 janvier : Dans le cadre de la double exposition, « Empreintes humaines : au fil du rivage... » conférence "PAROLES D'EXPERTS N°32 : « Gaston Baissette, Philippe Lamour et Pierre Racine. Lagune, canal et plage, les figures multiples d'un littoral transformé », avec Stéphane GHIOTTI, directeur de recherche au CNRS, UMR 5281 Art-Dev, Montpellier.

— 31 mai : Dans le cadre de l'exposition "Le littoral à la lettre", en partenariat avec l'Université Paul Valéry Montpellier 3, l'ESJ PRO et la Maison des Sciences de l'Homme SUD (MSH SUD), conférence "PAROLES D'EXPERTS N°33 : Les littoraux de la Méditerranée – Un monde de rêve et d'imagination, de terres et d'eaux". Avec Jean-Paul VOLLE, géographe, professeur émérite de l'Université Paul Valéry.

— 12 septembre PAROLES D'EXPERTS N°34 : Les représentants de l'agence ANMA, Mélusine HUCAULT (architecte urbaniste associée) et Agrippa LEENHARDT (architecte urbaniste et directeur scientifique de l'exposition) ont expliqué comment ils ont été amenés à créer l'exposition "Terre, terrain, territoire : une lecture de la fabrique urbaine par le sol", produite par le CAUE Rhône Métropole et présentée au CAUE de l'Hérault du 12 septembre au 15 novembre 2024.

— 10 octobre : dans le cadre de l'exposition TTT, et pendant le mois de l'architecture, PAROLES D'EXPERTS N°35 : LE SOL EN HÉRITAGE, avec Iouri BERMOND – Archéologue – Ingénieur d'études DRAC Occitanie, Loïc DUCARME, Géologue et médiateur scientifique, responsable de l'unité Géoparc Terres d'Hérault et Benoît DEVILLERS – Professeur de géographie à l'Université Paul-Valéry (UPV).

Les vidéos des conférences ont été réalisées et mises en ligne par le CAUE (Valérie Pérez).

In. Autres partenariats

EXPOSITIONS PRÉSENTÉES AU CAUE

Le CAUE présente dans ses locaux des expositions temporaires, en lien avec l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

— « Empreintes humaines au fil du rivage », du 5 décembre 2023 au 1^{er} mars 2024. Double exposition : « Mission Racine » (Les CAUE d'Occitanie) et « Micro-climats » (association de recherche GRAOU). En partenariat avec la MSH SUD et Litto & Co.

Un programme d'événements, d'ateliers (4 en 2024) et d'animations a été proposé en accompagnement de cette exposition.

In. Autres partenariats

— « Le littoral à la lettre », du 28 mars au 21 juin : en partenariat avec l'Université Paul Valéry Montpellier 3, l'ESJ PRO et la Maison des Sciences de l'Homme SUD (MSH SUD), textes et illustrations sur les représentations subjectives du littoral. L'exposition s'accompagnait d'un programme d'animations : conférence et atelier d'écriture pour le grand public, visites/ateliers à destination du public scolaire.



In. Autres partenariats

— « Terre, terrain, territoire / Une lecture de la fabrique urbaine par le sol », du 12 sept. au 15 nov. 2024, créée par ANMA Architectes Urbanistes et produite par le CAUE Rhône Métropole, questionne les sols et leurs usages dans la fabrique de la ville.

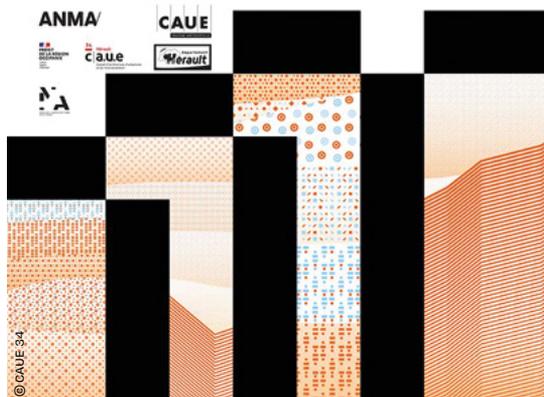
TERRE TERRAIN TERRITOIRE

Une lecture
de la fabrique urbaine
par le sol

Exposition
du 12.09.2024 au 15.11.2024
au CAUE de l'Hérault

Une exposition conçue par ANMA Architectes Urbanistes
en partenariat avec la Fondation d'entreprise ANMA
produite par le CAUE Rhône Métropole

CAUE de l'Hérault
25, rue Saint Louis 34000 Montpellier
www.caue34.fr



Plusieurs événements étaient associés : conférences, ateliers, visites scolaires, atelier des territoires...

In. Autres partenariats

EXPOSITIONS DU CAUE

Les CAUE d'Occitanie réalisent et prêtent des expositions à des partenaires :

— « Vivre et construire avec le climat » : du 28 février au 22 mars, Collège Le Cèdre Murviel-Les-Béziers.

— « Edmond Leenhardt, architecte montpellierain » : du 27 mai au 16 juin, association « Les Amis de Paulhan », à Paulhan.

— « HSE » : du 2 septembre au 31 octobre, mairie de Mauguio.

— « Profil bois » : du 25 septembre au 6 novembre, Lycée Charles Allié, Pezenas.

— « Mission Racine - À l'origine des stations littorales » : OT Cap d'Agde Méditerranée été 2024, Balaruc-les-bains au Piano Tiroir automne 2024.



SUPPORTS MULTIMÉDIAS

WEBSÉRIE « PAUSE CAFÉ » — En complément des 5 épisodes existants, le CAUE a réalisé un nouvel épisode sur « Le sol vivant », mis en ligne en octobre 2024 sur Youtube, intégré au blog du CAUE et partagé sur ses réseaux sociaux (Facebook, Instagram et LinkedIn).

NEWSLETTER MENSUELLE — 3140 abonnés

RÉSEAUX SOCIAUX — Facebook : 1 704 abonnés ; Instagram : 1 516 abonnés ; LinkedIn : 2 327 relations

BLOG — 22 396 visites ; 43 210 pages vues tout au long de l'année 2024, notant la très nette augmentation des connexions.

PLATEFORME DOCUMENTAIRE — (+) doc.caue34.net

CENTRE DE DOCUMENTATION — au delà de la consultation sur place aux horaires d'ouverture du CAUE et sur rendez-vous, le prêt d'ouvrage est possible pour une durée de 15 jours pour 5 ouvrages, en échange d'une pièce d'identité. En 2024, 61 ouvrages ont ainsi pu être prêtés.

OPP 34 – TERRITOIRE HÉRAULTAIS ET OPP 34 – LITTORAL/DPMN

Depuis 1992, cet outil de veille qui comporte 57 points permet d'observer d'année en année l'évolution de notre territoire. Le suivi photographique est assuré par Olivier MAS, photographe mis à disposition du CAUE, à mi-temps, par le CD 34. Séries mises à jour sur le site du CAUE.

(+) www.caue34.fr/observatoire-photographique

PARTENARIATS





PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'HÉRAULT

HÉRAULT LITTORAL : « HABITER LE LITTORAL DEMAIN ! »

Valorisation du concours d'idées ouvert aux architectes sur l'adaptation des territoires rétro-littoraux et des édifices aux enjeux du réchauffement climatique, avec le partenariat de la commune de Frontignan-La Peyrade lors de l'Assemblée générale du CAUE le 13 juin 2024.

HÉRAULT TERRITOIRES

Rencontre trimestrielle des différentes entités d'ingénierie départementales, dont H. Logement, H. Ingénierie, H. Énergies, Territoires 34, ... permettant de faire des points d'actualité de nos structures, leur coordination, la mise en place d'un programme de travail et de sous-groupes thématiques : énergies, eaux et centres anciens. Visite à l'automne aux cotés de Territoire 34 des réhabilitations de logements qu'ils ont accompagné à Lodève.

HÉRAULT INGÉNIERIE

Le CAUE et Hérault Ingénierie sont partenaires complémentaires sur un certain nombre de sollicitations d'élus communaux sur des questions de projets urbains, d'équipements ou d'espaces publics, générant des interventions auprès des collectivités concernées, avec visites et réunions préalables, concertation sur la méthode d'approche. Des réunions de coordination et « revue de projets » se tiennent régulièrement avec échanges d'information et de points de vue.

In. Conseil aux collectivités territoriales

PÔLE ROUTE / HÉRAULT INGÉNIERIE

Réunion d'échanges et de pratiques ancrant les collaborations avec le CAUE.

CONSEILS ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS AUX CAVES COOPÉRATIVES ET CAVEAUX CENOTOURISTIQUES

Valorisation de la mission de conseil aux caveaux œnotouristiques et domaines viticoles – Mise en valeur de l'accompagnement du CAUE en parallèle des œnotours via la réalisation d'une première capsules vidéo, sur la cave coopérative de Saint-Chinian.

PÔLE EAU ENVIRONNEMENT, DIRECTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE L'ENVIRONNEMENT

Poursuite des échanges liés aux Campings du littoral héraultais avec visite en juillet 2024 de campings sur Vias et Portiragnes permettant d'évaluer les efforts consentis en termes de renaturation et végétalisation.

CONCHYLITOUR - CONSEIL AUX MAS « DÉGUSTATION »

Lancement de l'action d'accompagnement ayant permis de réaliser une chronologie historique de l'activité sur le bassin de Thau, puis un diagnostic paysager et architectural via un arpentage et de nombreuses rencontres avec les professionnels sur le terrain. Élaboration des fiches descriptives des 21 mas partenaires retenus par le département et avancée en vue de la réalisation d'un cahier de recommandations architecturales et paysagères.

DIRECTION DE LA CULTURE – SERVICE INGÉNIERIE ET PARTENARIATS CULTURELS

Poursuite de la participation au projet d'Action Éducative Territoriale (AET) initié par le Département de l'Hérault, en partenariat avec l'Éducation Nationale et le soutien de la DRAC Occitanie. Dans le cadre du dispositif « Ré-création, révéler l'espace » (en Arts Plastiques et Visuels), aux collèges la Dullague à Béziers et Philippe Lamour, à La Grande-Motte.

In. Sensibilisation Grand public et scolaires.

PLANIFICATION, ÉTUDE DE DÉFINITION URBAINE

Poursuite du partenariat avec le service prospective et urbanisme pour la mise en place d'études de définition urbaine.

S.I.G (SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE)

Échange avec le service en charge du portail géographique le 30 janvier 2024 avec pour objectif la mise en place d'une méthode d'échange de données CAUE pour l'utilisation dans le géoportail du CD34.

GÉOPARC CŒUR D'HÉRAULT

Échanges en vue convention et identification de liens et d'actions de valorisation du GÉOPARC.

ATELIER HORS LES MURS POUR LES « PETITES VILLES DE DEMAIN »

Le 29 février à Pézenas s'est déroulé le premier atelier du club « Petites Villes de Demain » à destination des élus et des chefs de projet PVD. En partenariat avec le CAUE 34, la DDTM de l'Hérault a mis en place une journée sur le thème de la construction du projet d'espace public, avec comme exemple à l'appui, celui de la traversée urbaine de la ville piscénoise.

Le club « Petites Villes de Demain », animé par la DDTM, réunit régulièrement les chefs de projet PVD pour leur mise en réseau, le partage d'expériences et leur montée en compétence.

L'atelier du 29 février a eu vocation à s'ouvrir davantage aux élus pour les intégrer à ce temps d'échange commun : comment transformer un espace public banalisé, minéral, routier en un espace public qualitatif, qui intègre une diversité d'usages et qui donne une vraie place aux cycles et piétons ?

Lors de la matinée en salle, les intervenants ont essayé d'apporter des réponses et ont abordé nombreux sujets : les étapes préalables à la définition d'un projet de maîtrise d'œuvre du diagnostic au programme, les périmètres, l'importance des compétences à cibler, les étapes principales de la mission de maîtrise d'œuvre, le cadre de la concertation, le temps nécessaire à la construction d'un projet, le réseau des partenaires, l'organisation du chantier, le cadre juridique et les autorisations réglementaires, les aspects financiers, la communication...



Clôture de la matinée par le Sous-Préfet de Béziers, Jacques Lucbereilh © CAUE 34

Les élus et les services de la ville de Pézenas, la DDTM, l'UDAP, le Conseil départemental de l'Hérault, le CAUE 34, l'agence « Atelier Sites », maître d'œuvre du projet ont essayé, à travers leurs contributions, de faire émerger une méthode de travail applicable à tout projet d'espace public en partant d'un recensement des enjeux récurrents.

L'après-midi a été consacré à une déambulation éclairante sur le site du chantier accompagnée par le maître d'œuvre du projet et la directrice des Services techniques de la ville.



La commune a mis à disposition le cadre exceptionnel du "Petit théâtre" de Pézenas pour le déroulement de l'atelier © CAUE 34



Déambulation le long de l'Avenue de Verdun l'après-midi © CAUE 34



Un détail du chantier: tranchée pour l'emplacement des réseaux © CAUE 34

AUTRES PARTENARIATS

GIP EPAU - EUROPE DES PROJETS ARCHITECTURAUX ET URBAINS

Quartiers de demain / Site de Lodève : intégration de la commission de dialogue et participation aux différents lancement et suivi de la démarche.

DRAC OCCITANIE

Fiches bâti ancien en Occitanie : Poursuite du travail collaboratif avec les UDAP et les CAUE d'Occitanie, pour réaliser un ensemble de fiches conseils tout public pour la rénovation et l'entretien du bâti ancien.

RÉGION

— **Plan littoral 21 :** Participation aux temps d'échanges questionnant l'adaptation du littoral au changement climatique et accompagnement dans la réalisation de stratégies locales de recomposition spatiale du littoral.

— **Plan Habitat Durable :** Participation aux COFIL.

— **SRADDET :** Participation à différentes rencontres et temps de concertation.

DREAL

Participation au séminaire « habiter le paysage » à Narbonne.

APUMP

Présence le 28 novembre à Toulouse aux échanges urbains.

CFDU / CONSEIL FRANÇAIS DES URBANISTES

Participation aux Universités d'été des Urbanistes du 28 au 30 août à Pau sur le thème « Voisins, voisines... Urbanisme des proximités » / la directrice du CAUE34 a assuré l'animation de la table ronde des élus.

PROGRAMME ARCHE / DGALN ET PLANTE & CITÉ

Sur la thématique « concilier enjeux de préservation du patrimoine historique et défis écologiques », participation au COFIL de la directrice du CAUE34 avec pour objectif de donner à voir des expériences réussies de conciliation des enjeux et du dialogue entre acteurs du patrimoine et acteurs du végétal et paysage. Prise en compte dans l'Hérault du cas de Vic la Gardiole pour la rédaction d'un carnet de territoire, ayant donné lieu à une rencontre sur le terrain à l'automne avec madame le Maire et le bureau d'études.

RÉSEAU CAUE

Accueil au CAUE et échanges de pratiques et d'outils des CAUE13 et CAUE83.

SERVICES DE L'ÉTAT

Participation au comité local de cohésion territoriale le 14 mars à Mauguio à l'initiative du préfet.

DDTM34

— **GT réussir la densité :** Poursuite de l'accompagnement pour la production d'éléments complémentaires. Accueil de l'AUAT (Agence d'Urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine) pour la démonstration du jeu sérieux PLAY-ZAN, à l'attention des agents de la DDTM, de la DREAL et du CAUE.

— **Petites villes de demain :** Temps d'échanges réguliers avec les chargés de mission PVD et la DDTM, sur les missions portées par le CAUE auprès des collectivités inscrites dans le dispositif.

— **Village d'avenir :** Association du CAUE à la démarche engagée par les services de l'état à l'initiative du sous-préfet de Lodève. Échange et rencontre avec la chargée de projet Stéphanie Renault autour et participation au 1^{er} club VDA à Cabrières.

— **Atelier Flash à Ceilhes-et-Rocozels et Fouzilhon :** Participation invitant à un partage de connaissances et d'expertises afin de valoriser les centres bourg, l'habitat et replacer les communes sur la carte des secteurs stratégiques.

ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Formation des enseignants sur le thème du paysage et l'EAC accompagné d'un temps terrain.

In Sensibilisation & Information grand public et scolaires

AMO

Participation aux visites/conférences proposées par l'association.

UOM

Nombreux échanges et temps de formation à la Fresque de la ville.

TRAIT D'UNION-MSH

Participation aux échanges et actions partenariales.

UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY

Participation à la rencontre/atelier « caravane du littoral » à Frontignan autour des travaux des étudiants de M2.

ALEC

Participation au comité d'agrément « ma commune économe en eau » et au Petit déj' COPRO.

GEFOSAT

Participation à la conférence sur les questions liées à la climatisation.

SMETA

Participation au comité d'agrément « je ne gaspille pas l'eau ».

QUELLES CLÉS POUR LE SOL ?

« Action ! Ça tourne... » avec les CAUE d'Occitanie



La Loi Climat et Résilience a rouvert le débat sur la limitation de l'artificialisation des sols avec l'introduction en 2023 de l'objectif ZAN (Zéro Artificialisation Nette), visant à tendre vers une plus grande sobriété foncière. L'Union Régionale des CAUE d'Occitanie propose de mettre en lumière des projets inspirants sur

cette question sous divers angles d'approches : investir une « dent creuse », reconverter un bâti vacant, reconquérir un quartier en déclin... Au travers d'une première série de 3 films courts (partenariat DREAL à poursuivre en 2025), chaque CAUE invite à la rencontre des acteurs de ces projets pour en découvrir la démarche et la mise en œuvre.

S1-E1 « DENSIFIER POUR FAIRE PLACE »

Le village de VAILHAUQUÈS, situé à 20 minutes de Montpellier par l'autoroute, est attractif pour une population urbaine désireuse de vivre « à la campagne ». En 60 ans, la population est passée de 300 à 3 000 habitants, avec un étalement urbain qui se développe autour du centre ancien et banalise progressivement le paysage. Les élus inscrivent en 2005 à leur PLU l'intention de créer un nouveau cœur de village sur une « dent creuse » en situation stratégique, face aux commerces existants, pour préserver le vivre-ensemble. Une longue réflexion préalable à ce projet s'amorce avec une étude de programmation urbaine et paysagère : proposer une forme urbaine plus dense, composée de logements, services et équipements rassemblés autour d'un nouvel espace public structurant.



© CAUE34

S1-E2 « REDONNER LA VIE POUR DONNER ENVIE »

La ville de LAVELANET (09), au pied des Pyrénées, a subi la crise textile dans les années 1980, générant une baisse démographique importante et une paupérisation de la population. En 2015, la commune lance une étude globale visant à projeter le devenir de la ville en 2050. Plusieurs secteurs sont identifiés pour faire l'objet d'une requalification, dont Secoustous, un quartier dense et minéralisé en cœur de ville. Une mission de maîtrise d'œuvre urbaine permet de repenser la qualité du cadre de vie, avec la démolition d'une dizaine d'immeubles pour créer un espace public arboré en bordure du cours d'eau re-découvert...



© CAUE34

S1-E3 « RÉHABILITER UNE FRICHE INDUSTRIELLE »

À SEPTFONDS (82), bastide située à l'est de Montauban, une usine de chapeaux désaffectée à la fin des années 2000, est vouée à devenir le site d'implantation d'une société coopérative. La démarche donne lieu à une concertation entre usagers, maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre, notamment pour la recherche de financements. Ce projet de reconversion pour l'installation d'une centaine d'entrepreneurs est une manière de démontrer qu'il est possible de mobiliser du bâti existant pour accueillir de nouvelles activités et refaire battre le cœur du village dans un cadre qui rassemble qualité architecturale et qualité d'usages...



© CAUE34

Accès aux vidéos en cliquant [ICI](#)

ENTENTE CANAL DU MIDI

Participation aux échanges pour le déploiement du schéma d'interprétation.

PETITES CITÉS DE CARACTÈRE

Participation à la commission d'homologation pour les communes de Saint-Pons-de-Thomières et Laroque.

CROA – LES «RENDEZ-VOUS DE L'ARCHITECTURE»

Renforcement des échanges tout au long de l'année avec la nouvelle équipe et participation à Saint-Drézéry à la journée « Architecture et Territoires, rencontre pour des territoires vivants » abordant les questions de sobriété foncières et ZAN.

SALON DES MAIRES

Participation du CAUE avec tenue d'un stand en septembre au Parc des expositions de Béziers.

PRSE – URBANISME ET SANTÉ

Accompagnement dans les réflexions via le réseau des agences d'urbanisme Occitanie.

PPA BASSIN DE THAU

Participation aux ateliers de concertation du Projet Partenarial d'Aménagement (PPA), associant l'État, la banque des Territoires et les collectivités de niveaux local, départemental et régional, autour de la recomposition spatiale du littoral de Frontignan et de Sète, visant à adapter le territoire au recul du trait de côte.

SYNDICAT MIXTE GRAND SITE SALAGOU – CIRQUE DE MOURÈZE

Participation à la rencontre avec l'inspecteur général des Sites pour l'obtention du label Grand Site de France.

JARDIN DES PLANTES DE MONTPELLIER

Échanges avec le directeur John de Vos et le jardinier botaniste Denis Nespoulous. Programmation d'actions et de collaborations (visites, formations, ateliers...).

COMMISSIONS

Le CAUE est membre de plusieurs commissions d'échelle départementale.

— **CDNPS**: Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites.

— **CRPA**: Commission régionale du patrimoine et de l'architecture.

— **COMMISSION DE CONCILIATION**: pour la répartition de la DGD-U/ DDTM.

— **COMMISSION LOCALE DES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES**: pour la modification n°2 du PSMV.

JURYS 2024

CONSEIL DÉPARTEMENTAL :

— **Jury de concours**: « Maîtrise d'œuvre pour la construction de l'extension du collège Vincent Badie à Montarnaud » (phase OFFRES).

— **Jury de MCE**: pour la construction d'une halle de sports à Frontignan.

— **Jury de concours**: désignation du lauréat pour la réhabilitation de l'extension de l'EHPAD Les Aubes.

COLLECTIVITÉS :

— **Bessan**: jury de concours pour la reconversion du site RICARD.

— **Lodève**: jury de concours pour la rénovation de l'ensemble épiscopal.

— **Montpellier Méditerranée Métropole**: jury de concours pour la construction du futur groupe scolaire Rimbaud Sud-Mosson.

— **Montpellier Méditerranée Métropole**: jury de concours de MCE pour la démolition et la reconstruction phasée du groupe scolaire existant Vasco de Gama – Jean Mermoz en site occupé.

ORGANISMES :

— **Fredon Occitanie**: jury « Charte engagée pour le végétal ». Participation aux quatre jurys qui se sont déroulés sur les communes de Montels, Cambon et Salvergues, Laroque et Cazouls-d'Hérault.

— **CNRS**: jury de concours – Construction neuve du nouveau centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive.

— **Centres Communaux d'Action Sociale – CCAS**: jury de concours de MCE pour la réhabilitation et l'extension de l'Ehpad les Aubes.

VIE DU CAUE

LE CAUE AU NIVEAU NATIONAL ET RÉGIONAL

LE CAUE AU NIVEAU NATIONAL

VIE FÉDÉRALE

La FNCAUE est notre représentant au niveau national, lieu d'échange, de capitalisation et de mutualisation des savoir-faire et des activités des CAUE. Elle informe, fait circuler l'information entre ses membres favorisant la production en réseau et développe des partenariats au niveau national aidant pour le niveau local. Elle porte la voix des CAUE dans les concertations nationales sur les grands enjeux du cadre de vie, lors des débats préparatoires à l'élaboration de lois. Elle assure l'information en continu via les outils numériques à l'appui de plateforme d'échange comme DIÈZE, ADN ou Scopp.It!

Tout au long de l'année le CAUE34 prend part à des groupes de travail et Florence Fombonne Rouvier fait partie de la CTP.

92 CAUE, 11 unions Régionales et la Fédération Nationale rassemblent aujourd'hui 1.047 professionnels et compte dans son CA et au sein du bureau Julie Garcin Saudo qui est trésorière.

LES AUTRES ACTIONS AU NIVEAU NATIONAL

LES ENFANTS DU PATRIMOINE

Le CAUE34 s'est impliqué cette année encore dans l'organisation au niveau départemental de cette manifestation nationale.

Voir art. P.25

LE PAYSAGE, L'ÉLU.E ET LE PROJET LOCAL

Le CAUE 34 a proposé cette formation sur deux journées les 14 et 26 novembre.

Voir art. P.19

MODIFICATION DU CADRE CONVENTIONNEL

Suite à la fin de la convention collective Nationale ADITIG le 1^{er} décembre 2023, la gestion du vide conventionnel par la FNCAUE a été assuré dans la période de transition en attendant l'application d'une nouvelle CCN en débat sur l'année 2024.

LE CAUE AU NIVEAU RÉGIONAL

L'Union Régionale des 13 CAUE Occitanie constitue un réseau de professionnels ancrés dans le territoire, qui a pour finalité de valoriser le travail des CAUE, mutualiser autour de projets communs et rassembler autour des politiques régionales.

L'année 2024 a été marquée par les Rencontres Régionales pour l'ensemble des équipes du réseau, organisées par le CAUE de l'Hérault, qui a permis d'aller à la rencontre d'acteurs locaux, de découvrir des spécificités culturelles et patrimoniales, d'échanger autour de nos pratiques professionnelles...

Le CAUE participe à différents groupes de travail dont :



— **GT ZAN**: Le CAUE34 participe et contribue au groupe et sous-groupes dédiés à la question du Zéro Artificialisation Nette.

— **GT outils de communication**: Échanges de compétences et formations avec les représentants web des CAUE d'Occitanie.

— **GT conseil aux particuliers**: Échanges et réflexions sur pratiques et moyens de communication. Clarification du classement des contenus mis à la disposition des particuliers sur le site internet des CAUE d'Occitanie.

— **GT administration**: Échanges, dans le respect et sans jugement, sur différentes thématiques en lien avec la gestion, l'administration et les ressources humaines permettant de mutualiser des outils existants.

— **GT sensibilisation des jeunes publics**: Échange de pratique et identification des actions de sensibilisation, ayant vu le partage ou la réalisation de carnets de jeux pour accompagner les exposition Mission Racine, Architecture Frugale...

— **GT Paysage**: Poursuite du développement de la collection paysages d'Occitanie, publication valorisant les démarches de paysage dans les projets d'aménagement et de développement.

L'ÉQUIPE DU CAUE

AU 31 DÉCEMBRE 2024



Florence Fombonne Rouvier
Directrice
Géographe Urbaniste



Anne Verdier
Architecte conseillère



Serena Palazzi
Architecte et
paysagiste conseillère



Mickaël Arjona
Architecte conseiller



Patrick Fichera
Responsable
administratif



Alain Pérez
Architecte et urbaniste
conseiller



Cécile Bandza
Assistante de projet



Jérémy Di Stefano
Paysagiste conseiller



Valérie Perez
Chargée du centre
de ressources,
communication
& outils multimédias
MISE À DISPO. PAR LE CD 34



Patrick Buffard
Architecte et urbaniste
conseiller



Anne-Marie Llanta
Architecte et urbaniste
Responsable Mission
Sensibilisation



Lydie Champonnois
Architecte et urbaniste
conseillère



Xavier Mestre
Architecte et urbaniste
conseiller



Olivier Mas
Photographe
Suivi de l'OPP34
MISE À DISPO. PARTIELLE
PAR LE CD 34



Julie Chauvel
Paysagiste conseillère

FORMATIONS, LOCAUX ET LOGICIELS

ACCUEIL STAGIAIRES

- 6 élèves de 3^e ont effectué leur stage d'observation d'une semaine.
- 2 lycéennes de seconde pour un stage d'observation de deux semaines.
- 5 étudiants de niveau Licence à Master 2 sur des périodes courant de 2 à 4 mois.

FORMATIONS PROFESSIONNELLES DU PERSONNEL

- « **Devenir animateur Play-Zan** » organisée par L'Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse. (2 salariés)
- « **La couleur dans la ville, se forger une doctrine de conseil** » organisée par le CAUE du Rhône. (2 salariés)
- « **Optimiser la transmission de l'AEU grâce aux neurosciences** » proposée par la FNCAUE et animée par le CAUE du Var. (1 salariée)

LES LOCAUX

La végétalisation du pied de façade du CAUE rue Saint Louis engagée à l'Automne 2023 dans le cadre de l'action « Bon de Végétalisation », a pris son ampleur et amène une nouvelle dynamique pour le CAUE en lien avec les actions engagées en faveur de la renaturation des villes.

LE LOGICIEL CAUE'PILOTE

Poursuite de la mise en place de cette plateforme permettant la gestion et la mutualisation des états de l'activité du CAUE, par missions et domaines d'intervention, pour les rendez-vous aux particuliers, les actions menées auprès des collectivités, les actions de sensibilisation, la gestion RH mais aussi à terme une base de données des contacts et partenaires, l'agenda partagé, etc. Le déploiement du formulaire de demande de rendez-vous et de questions en ligne, sont effectifs sur l'exercice 2023.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle a eu lieu le 13 juin 2024

à Frontignan-La-Peyrade.

En matinée, s'est tenue l'Assemblée Générale ordinaire au cours de laquelle la présidente a tout d'abord présenté le rapport moral accompagnée de la directrice et ses collaborateurs qui ont tour à tour présentés quelques morceaux choisis du compte rendu d'activités 2023. Les votes des comptes financiers, bilan et comptes de l'année 2023 ont ensuite été votés à l'unanimité ainsi que le budget prévisionnel 2024. L'élection d'un nouveau membre du CA est venu clôturer l'AG.

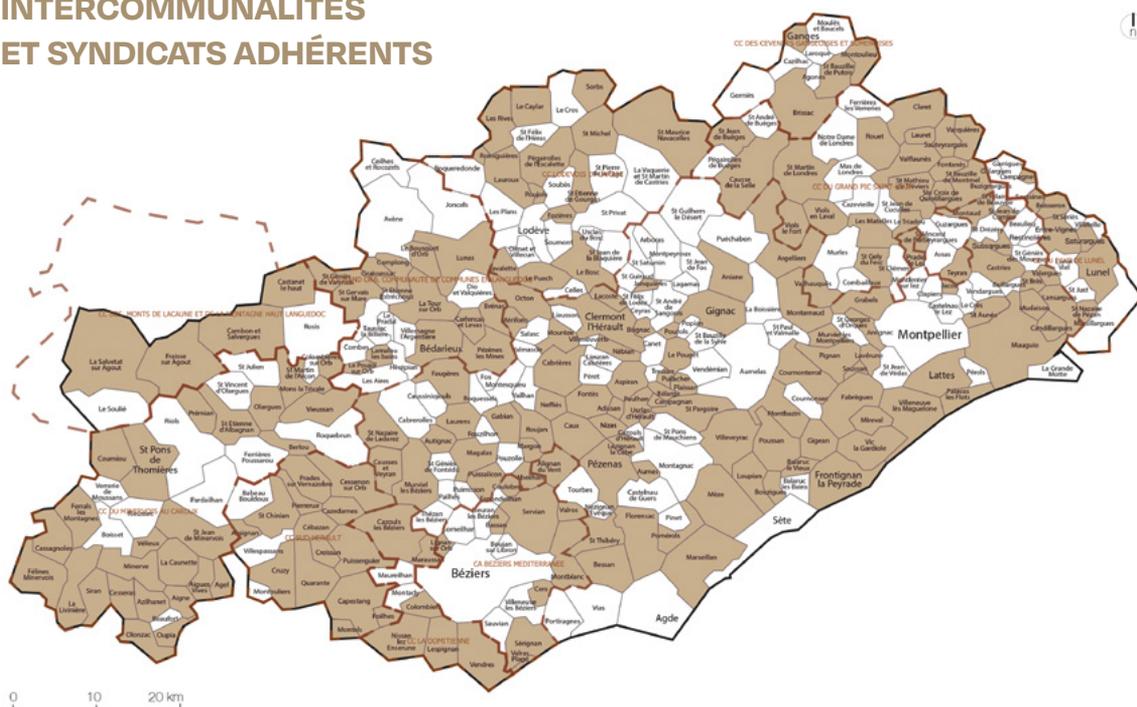
Suite à la collation proposée ouvrant sur une dégustation de produits locaux, une table ronde « **Habiter le littoral demain!** » a permis avec l'appui d'universitaires, élus, représentants du conseil départemental et du CEREMA, d'aborder l'évolution historique du trait de côte, d'avoir une approche contemporaine de son occupation, mettant en perspective l'évolution de la frange littorale avec une analyse des enjeux au niveau national et des travaux de recomposition spatiale à venir face aux risques littoraux.



© CAUE34

EN 2024, LE CAUE DE L'HÉRAULT COMPTABILISE UN TOTAL DE 232 MEMBRES, DONT 22 ADMINISTRATEURS.

CARTE DES COMMUNES, INTERCOMMUNALITÉS ET SYNDICATS ADHÉRENTS





© CAUE 34

CONSEIL D'ADMINISTRATION

22 MEMBRES

6 REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Julie Garcin Saudo,
Conseillère Départementale du canton de Pézenas,
Présidente du CAUE.

Gaëlle Levêque,
Conseillère Départementale du canton de Lodève.

Audrey Imbert,
Conseillère Départementale du canton de Mèze.

Sylvie Pradelle,
Conseillère Départementale du canton de Frontignan-La Peyrade.

Sébastien Cristol,
Conseiller Départemental du canton Montpellier.

Brice Bonnefoux,
Conseiller Départemental du canton de Mauguio.

3 REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Catherine Côme, Directrice des services départementaux
de l'Éducation Nationale représentée par Fabien Jouve,
conseiller pédagogique départemental Arts et Culture.

Sophie Loubens, Cheffe de l'unité Départementale de
l'Architecture et du Patrimoine.

Fabrice Levassort, Directeur de la DDTM.

2 PERSONNES QUALIFIÉES

Olivier Daguisy, Directeur de la SEM.A.B.A.T.H.

Alexandre Brun, Professeur des Universités,
Université Paul Valéry Montpellier 3.

4 REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES

Anne Vaudel, Architecte ou Capucine Morin architecte,
Conseil Régional de l'Ordre des Architectes.

Yoann Foucher, Urbaniste OPQU-Architecte
Dr en Architecture-Aménagement de l'Espace, suppléant
Eugène GRÉAU, Urbaniste qualifié OPQU, représentants
des urbanistes d'Occitani.

Christophe Faucon, Paysagiste,
Fédération Française du Paysage.

Thierry Lamort, Architecte, union syndicale
des architectes en Languedoc Roussillon.

6 MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Frédéric Roig, Maire de Pégairolles-de-l'Escalette,
président de l'Association des Maires
du département de l'Hérault.

Thierry Verdier, Directeur de l'ENSAM.

Jean-Claude Branville, Conseiller Municipal
à Olargues, commission urbanisme.

Philippe Lenoir, Maire-adjoint de la commune
de Lavérune, délégué à l'Urbanisme et aux travaux.

Loïc Fataccioli, Maire de Boisseron.

Antoine Goutelle, Maire de Poujols.

1 REPRÉSENTANT ÉLU PAR LE PERSONNEL SIÉGEANT AVEC VOIX CONSULTATIVE

Serena Palazzi, titulaire,
architecte paysagiste conseillère au CAUE 34.

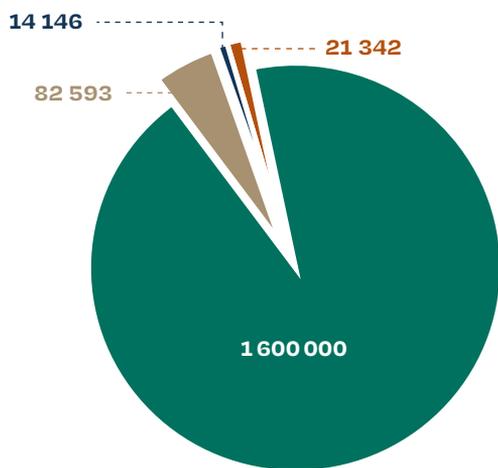
Alain Pérez, suppléant,
architecte urbaniste conseiller au CAUE 34.

LE COMPTE DE RÉSULTAT

EN MATIÈRE DE RECETTES — En 2024, la contribution de la TA votée par le Département était de 2,5%. Elle a été affectée à hauteur de 0,3% au CAUE et 2,2% à la politique de protection des ENS. Au regard de la convention d'objectif courant jusqu'à fin 2025, le montant de la contribution pour le CAUE de l'Hérault a été fixé par le Département à 1 600 000 € comme en 2023. Cette somme a été reversée au CAUE en 4 fois, représentant 93% de ses produits, rappelant qu'il s'agit de sa principale source de financement. Les produits exceptionnels sont en augmentation par rapport à l'exercice précédent, liés aux subventions reçues en lien avec de nouvelles actions. Les autres produits de gestion courant sont également en augmentation corrélés à l'organisation de modules de formation.

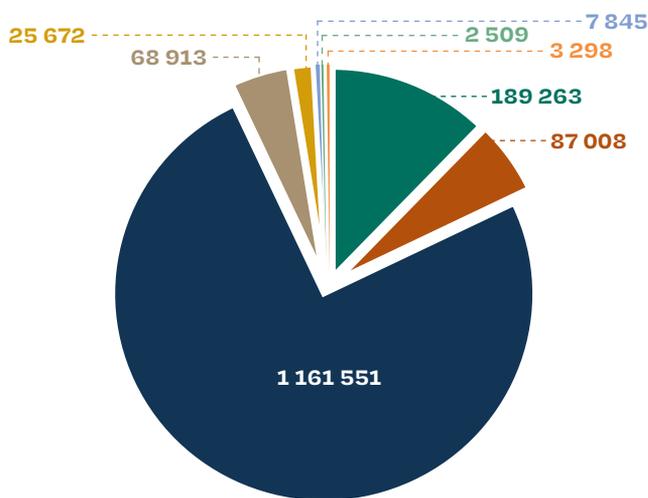
EN MATIÈRE DE DÉPENSES — Globalement, l'ensemble des dépenses est en diminution de 9,88% par rapport à 2023. Il est à noter que certaines charges de fonctionnement sont en diminution suivant les postes en allant renégocier certains services. Ces flux comparatifs des frais de fonctionnement sont en lien avec les différentes nouvelles actions menées en 2024, pour lesquelles la structure n'a pas fait appel à des prestations extérieures notamment pour les expositions. Globalement les variations des postes du personnel sont en diminution du fait de mouvements du personnel. Il est à noter des reprises provisions sur les congés payés et aménagement du temps de travail. Au final, le résultat net de l'exercice révèle un bénéfice de 172 021 €, venant augmenter les réserves du CAUE. La réalisation des dépenses et des recettes apparaît donc conforme aux prévisions budgétaires du budget primitif et du budget supplémentaire.

RESSOURCES → 1 718 968 €



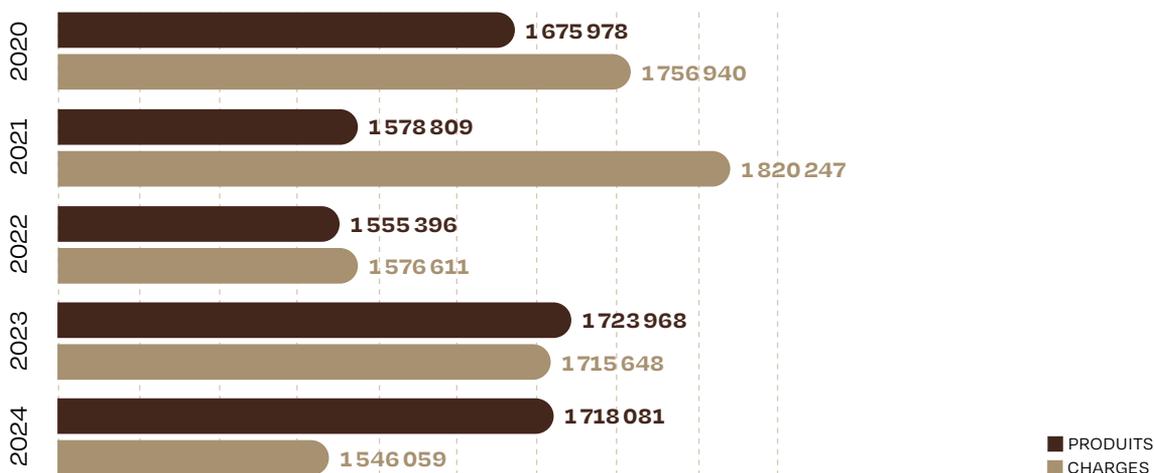
- PRODUIT TA
- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION
- AUTRES PRODUITS FINANCIERS
- PRODUITS EXCEPTIONNELS

CHARGES → 1 546 059 €



- CHARGES DU PERSONNEL
- CHARGES FINANCIÈRES
- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS
- AUTRES CHARGES
- IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES
- CHARGES EXCEPTIONNELLES
- IMPÔTS TAXES ET VERS. ASSIMILÉS
- IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

RÉCAPITULATIF DES CHARGES ET PRODUITS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES :



- PRODUITS
- CHARGES

LE CAUE REMERCIE L'ENSEMBLE DE SES PARTENAIRES



